

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des lettres et des langues

Département de Français

Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master

Option : sciences du langage

Thème

Toponymie et enjeux de la désignation des agglomérations
algériennes : cas de la Kabylie

Présenté par :

Mlle. AKROUNE Asma

Dirigé par :

M. DEGHTMOUS Mustapha

Bejaia

2014

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur DEGMOUS Mustapha, mon directeur de recherche pour ses conseils, orientations et son aide précieuse.

Mes sincères remerciements vont à mes chers parents qui n'ont jamais cessés de croire en moi.

Je tiens à remercier mes frères, mes cousines et cousins petits et grands. Surtout Warda, siham et ma chère petite sœur Nawal.

Un grand merci pour tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Dédicace

Je dédie ce travail à ma chère mère...

Table des matières :

INTRODUCTION GENERALE

1. Présentation du sujet	3
2. Choix du thème et motivations	4
3. Problématique	4
4. Hypothèses	5
5. Méthodologie	6

PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE

Chapitre I : définition de quelques concepts clés

1. L'onomastique	7
1.1. Les branches de l'onomastique	9
1.1.1. La toponymie	10
1.1.2. Les disciplines en usage en toponymie	10
1.1.3. Analyse toponymique	12
1.2. Onomastique, toponymie maghrébine et algérienne	13
1.2.1. Les études onomastiques : une nouveauté dans le berbère et l'arabe dialectale	14
1.2.2. Similitudes entre onomastique maghrébine et algérienne	16
2. De la linguistique à la sociolinguistique	17
2.1. Les réserves d'Antoine MEILLET au CLG	19
2.2. Planification, aménagement et politique linguistiques	21
2.3. Les représentations	22
2.3.1. Les représentations sociales	23
2.3.2. Les représentations collectives	24
2.3.3. Les représentations individuelles	25
2.4. Les attitudes	25
3. Diglossie/Conflits linguistiques	27
3.1. Bilinguisme	28
3.2. Plurilinguisme	28
4. Les langues en Algérie	32
4.1. Langue officielle/ Langues nationales	32
4.2. Langue véhiculaire/ Langues vernaculaires	33
4.3. La langue arabe	34
4.4. La langue française	35
4.5. La langue Kabyle « TAQBAYLIT »	35
4.5.1. Langue de minorités : cas du kabyle	36
4.5.2. Le berbère une langue en latence	37

4.5.1.1. L'arabisation en Algérie	38
4.5.1.2. Les événements de 1980 en Kabylie	41
4.5.1.3. La grève du cartable de 1994 en Kabylie	41
4.5.1.4. Reconnaissance du berbère comme langue nationale.....	42

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET ANALYSE DES DONNEES

Chapitre I : Considérations méthodologiques

1. L'enquête en sciences du langage.....	44
2. L'échantillon représentatif.....	44
2.1. L'échantillon stratifié	44
2.2. L'échantillon aléatoire.....	45
2.3. L'échantillon non aléatoire.....	45
2.4. Les échantillons par quotas	45
2.5. Notre enquête	46
2.6. Notre échantillon	46
3. Le questionnaire.....	46
3.1. Forme et types de questions	48
3.2. La démarche qualitative	48
3.3. La démarche quantitative	48
4. Le lieu de l'enquête.....	49

Chapitre II : Analyse et interprétation des données

1. Description et présentation du questionnaire.....	51
2. Toponymie officielle et choix des enquêtés	52
3. Les données du corpus.....	53
3.1. La variable âge	53
3.2. La variable diagénique	54
3.3. La variable filière d'étude	55
3.4. La variable diatopique	56
4. Analyse des réponses du questionnaire	57
4.1. Pour une toponymie plurilingue.....	57
4.2. Association et combinaison toponymique des langues.....	60
4.3. La primauté de la graphie latine.....	61
4.4. Les différentes représentations des langues chez les enquêtés	67

CONCLUSION GENERALE

69

BIBLIOGRAPHIE.....

70

1. PRESENTATION DU SUJET

Pour se repérer et marquer son passage dans l'espace en général ou dans son environnement immédiat, l'homme attribue des noms aux différents lieux qu'il fréquente. Ces désignations ne sont pas neutres, dans le sens où elles répondent à des questions d'ordre politique, religieux, historique et culturel. D'ailleurs, pour asseoir leur domination sur un territoire nouvellement conquis, les colonisateurs octroient des noms à la gloire des rois, des religieux, d'écrivains ou de personnalités historiques de leurs pays respectifs. Par exemple, Christophe Colomb¹ baptisait des centaines de lieux (caps, baies, montagnes, rivières, territoires) par jour à l'effigie de ses ordonnateurs, c'est-à-dire Isabelle 1^{ère} de Castille² et de son époux Ferdinand d'Aragon.

Après le recouvrement de l'indépendance, les pouvoirs publics en Algérie ont d'une manière systématique remplacé les désignations coloniales par d'autres, notamment celles ayant trait à la révolution : héros de la guerre, dates marquantes de cette lutte. Au début des années 80 une opération d'arabisation de l'environnement a été menée à travers tout le territoire algérien. Cependant, dans certaines wilayas de la Kabylie les habitants se sont érigés contre cette campagne.

Pour rendre compte de cette question, nous inscrivons notre étude dans le domaine de l'onomastique qui constitue l'objet d'étude du nom propre « si l'onomastique s'est proposée d'étudier la formation des noms propres : noms de personnes et noms de lieux confondus, leur origine, ainsi que leur propagation, la toponymie, elle se fixe pour objectif de rechercher la signification et l'origine des noms de lieux, tout comme elle envisage l'étude de leurs transformations ».³

¹ Navigateur italien (1451-1506)

² (Madrigal de las Atlas Torres 1451-Medina del campo 1504), reine de Castille

³ H. AKIR, *Etude toponymique de Bejaia, Tichy et Aoakas*, mémoire de magister, université de Bejaia, 2003, p1.

La toponymie est la branche sur laquelle se portera notre travail de recherche, selon Charles CAMPROUX «la toponymie (du grec *topos* « lieu » et *onoma* « nom » se subdivise en plusieurs catégories : essentiellement, l'hydronymie (du grec *hydros* « eau » et *onoma*) étudie les noms de cours d'eau, mais aussi des pièces d'eau, des terrains aqueux, etc ; l'oronymie (du grec *oros* « montagne ») étudie les noms de montagnes, mais aussi les noms de hauteurs et d'élévations quelconques, de roches, etc ; l'odonymie(du grec *odos* « route, rue » étudie les noms de rues , mais aussi les noms de chemins et de routes et, plus largement de toute voie de communication ».⁴

2. CHOIX DU THEME ET MOTIVATIONS

Les raisons qui nous ont poussé à entreprendre cette étude sont nombreuses .D'abord l'intérêt que nous portons à la dénomination des villes, des localités ; un lieu où s'exercent des enjeux et des conflits linguistiques, notamment dans certaines régions et à différentes époques. En outre, nous souhaitons apporter des éléments de réponses aux interrogations concernant ce sujet dont les réflexions menées jusqu'ici nous paraissent sporadiques et loin d'être fines, du moins en Algérie. Enfin, nous souhaiterons contribuer, même modestement, à lever le voile sur cet aspect lié à la politique linguistique, ayant trait étroitement à la toponymie algérienne.

3. PROBLEMATIQUE

L'attribution des noms à des individus ou à des lieux dans une langue ou plusieurs répond à des considérations dont les soubassements peuvent être d'ordre historique, politique voire identitaire. En Algérie, comme dans presque tous les pays cette mission incombe à l'Etat. Cette opération obéit à des mythes fondateurs de la nation algérienne, du moins dans son aspect ayant trait au discours dominant, c'est-à-dire officiel. Ces référents mettent en avant

⁴ Ch. CAMPROUX, *Introduction dans Baylon et Fabre, les noms de lieux et de personnes*, Nathan-Université, Paris 1982, p6

l'appartenance à la civilisation arabo-musulmane et aux grands événements qu'a connus ce pays, notamment la révolution (1954-1962).

La Kabylie comme partie prenante de l'Algérie devrait s'inscrire dans la politique linguistique nationale. Celle-ci stipule que la langue arabe⁵ doit être exclusivement utilisée dans tout type de communication et le recours à d'autres langues n'est qu'accessoire. Il se trouve que la Kabylie se singularise par des revendications linguistiques et identitaires. Plusieurs événements⁶ marquent cette quête identitaire. Les habitants de cette région demandent la reconnaissance officielle du berbère que l'Etat serait tenu de promouvoir. Notre but est bien sûr de retracer les conflits linguistiques en Algérie, nous nous limiterons aux toponymes de certaines grandes villes de la région kabyle.

Le but de notre recherche serait de répondre à la question suivante ; pourquoi les noms de lieux sont écrits différemment selon le contexte linguistique de l'air qu'ils désignent ? et plus particulièrement en Kabylie

4. HYPOTHESES

Pour répondre à ces questions, nous émettrons dans ce qui suit quelques hypothèses que nous jugeons susceptibles de nous éclairer et de nous conduire à des résultats probants.

- La gestion des langues en général et de la toponymie en particulier sont des questions très sérieuses d'où l'implication de l'Etat et des différents acteurs se revendiquant de référents historiques et socioculturels divers voire opposés. Mettre en évidence ces aspects participerait à la compréhension des relations qui se mêlent et se démêlent dans la société.
- Les différentes invasions qu'a connues l'Afrique du Nord sont plus ou moins représentées dans les toponymes algériens. Celles-ci connaissent une courbe ascendante ou descendante selon qu'on remonte à des époques lointaines ou proches du temps actuel, c'est-à-dire aujourd'hui.

⁵ Définie comme la seule langue officielle en Algérie.

⁶ Insurrections de 1980, grève du cartable 1994-1995, événements de Kabylie de 2001-2005.

- Les toponymes et les lieux qu'ils désignent configureraient des représentations au sens sociolinguistique du terme ; négatives ou positives des lieux invoqués dans les discours. Les espaces ou les aires nommés sont perçus différemment sur le plan de l'identité.

5. METHODOLOGIE

Puisque notre travail s'inscrit dans le cadre de la toponymie, la première étape consistera à revisiter les différents concepts inhérents à cette branche de la linguistique. Et aussi celle de la sociolinguistique qui sera une partie essentielle dans notre recherche du fait qu'on va évalués les composantes langues/ société. Cette revue nous servira sur les plans théorique et analytique. Cela nous permettra aussi d'arrêter la liste des notions en relation directe avec notre problématique. Dans un deuxième, temps nous confectionnerons un questionnaire dont les items seront en correspondance avec notre problématique et les hypothèses que nous avons émises.

Enfin, concernant l'analyse proprement dite s'effectuera à travers un travail de confrontation des données recueillies et les différentes variantes de nos enquêtés comme l'âge, le sexe, filière d'étude et ville d'origine.

En sommes, cette démarche retrace les grandes lignes de notre feuille de route et pourra être revue si la situation l'exige.

I. CADRE THEORIQUE

Nous allons consacrer ce chapitre à la présentation du cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail. Nous allons mettre l'accent sur certains concepts comme les branches de l'onomastique et la sociolinguistique.

1. L'onomastique

L'onomastique à ses origines lointaines, était une branche de la lexicologie, même si il y'a peu de livres et d'ouvrages qui le mentionnent. Il s'agit d'une réalité qu'il faut nécessairement rappeler. Partant de cette filiation, l'onomastique puise donc son domaine d'étude dans le lexique des langues. Toutefois, cette parenté ne tardera pas à être remise en cause puisqu'elle est reliée à un domaine plus large que celui de la lexicologie.

En effet, l'onomastique désormais comme branche de la linguistique, est une discipline très récente. A ce propos Foudil CHERIGUEN confirme que « Même si elle date du 19^e siècle, l'onomastique ; branche de la linguistique, est surtout une discipline du 20^e siècle »⁷.

Traditionnellement, le nom est abordé comme catégorie grammaticale en mettant l'accent sur sa nature hors contexte à l'aide de traits lexicaux où sa fonction dans une phrase grâce à des critères morphosyntaxiques. Il constitue généralement le noyau du syntagme nominal, il garantit les activités essentielles du sujet, d'attribut, de complément. Il est porteur d'un genre qui ne tient que de lui-même et qu'il impose fréquemment aux déterminants, adjectifs, et verbes. Le nom porte aussi la marque du nombre. Les noms propres sont une sous-catégorie du nom dont voici quelques caractéristiques. Selon le dictionnaire de grammaire de POUGEOISE Michel « ils s'écrivent avec une majuscule et se passent presque toujours de déterminant. En effet il n'est pas indispensable qu'ils aient

⁷ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 11

un « indicateur d'extension » puisque leur référent est en principe unique et parfaitement déterminé »⁸. Bien évidemment notre objectif n'est pas d'analyser le nom propre d'un point de vue grammatical puisque nous l'envisagerons dans le cadre de l'onomastique.

Pendant longtemps, cette discipline était le parent pauvre de la linguistique au même titre que la sémantique. Selon Charles CAMPROUX « ce goût moderne pour l'étude des noms de personnes et de lieux provient de l'engouement envers les sources »⁹, cela constitue à vrai dire un retour aux origines. Néanmoins, ce qui a motivé davantage les études onomastiques sont les congrès internationaux d'Albert DAUZAT. Ces rencontres scientifiques ont donné un nouveau souffle à cette science, grâce notamment à la publication d'une revue d'onomastique qui a connu plusieurs appellations¹⁰. Celle-ci reste toujours une œuvre de référence. Le regain d'intérêt qu'a connu cette spécialité a fait d'elle une discipline à part entière et de son objet d'étude l'une des problématiques les plus appréhendées par les chercheurs et des étudiants en sciences du langage. L'étymologie du mot y tient une place de choix. D'après Foudil CHERIGUEN « dans les travaux onomastiques, le sens que revêt l'appellatif à l'origine du nom propre est l'objet primordiale de la recherche »¹¹

L'onomastique est un mot d'origine grec « onomastikos » qui signifie nom ; en relation avec les noms propres ou à leur étude. Elle a pour but de remonter et de chercher l'origine des noms de personnes, de lieux, de montagnes, de rivières, de routes, etc. Elle procède donc à une étude diachronique. Par conséquent les travaux des pionniers dans ce domaine sont d'une utilité à tout chercheur désirant se lancer dans ce genre d'étude. Malgré leur caractère fractionnaire et incomplet, ces ébauches restent une source incontournable. C'est ce qui amène d'ailleurs

⁸ M. POU GEOISE, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, éd Armand Colin, Paris, 1998, p 254

⁹ Ch. CAMPROUX, *Introduction dans Baylon et Fabre, les noms de lieux et de personnes*, Nathan-Université, Paris, 1982, p 7

¹⁰ Voici les noms respectifs de cette revue : *Onomastica* 1948, *Revue internationale de l'onomastique* 1949, *Nouvelle revue de l'onomastique* 1961.

¹¹ F. CHERIGUEN, *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord*, éd Achab, Tizi-Ouzou (Algérie), 2012, p 22

CHERIGUEN à affirmer que « le travail de nos prédécesseurs, si parcellaire et lacunaire puisse-t-il être prétendu parfois, constitue une source très importante, voire même irremplaçable de documentation et d'appui à un projet d'une certaine envergure »¹²

1.1. Les branches de l'onomastique

L'onomastique se ramifie en plusieurs branches et chacune d'elles a son propre domaine d'étude même si d'une manière générale elles touchent toutes aux noms propres. Cependant, leurs objets diffèrent et sont envisagés selon leurs natures. À ce sujet, F. CHERIGUEN soutient que « *les différentes branches de l'onomastique s'entrecoupent souvent, se rejoignent parfois et se complètent toujours* »⁶

Au sens large, l'onomastique est la science des noms propres. Bien qu'elle contient plusieurs branches, mais parmi les plus importantes nous citerons : l'anthroponymie et la toponymie. D'ailleurs, tous les ouvrages en font prioritairement référence. Dans ce qui suit les différents champs d'investigations des études onomastiques:

- L'anthroponymie du grec « anthropos » qui signifie hommes et « onoma » qui signifie nom, est une branche relative à l'étude des noms d'hommes ;
- La toponymie du grec « topos » qui signifie lieux et « onoma » qui signifie nom, est une branche relative à l'étude des noms de lieux.

L'onomastique comprend autant de disciplines qu'il n'y a de catégories de noms propres en voici quelques unes :

- Théonymie du grec « théos » qui signifie divinité, relative à l'étude de divinités d'une religion polythéiste ;
- Hagionymie du grec « hagios » qui signifie saint, relative à l'étude de noms de saints ;

¹² F. CHERIGUEN, *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord*, éd Achab, Tizi-Ouzou (Algérie), 2012, p 9

- Ethnonymie du grec « ethnos » qui signifie nation, relative à l'étude des noms de communautés rurales, urbaines, régionales, nationales à distinguer de la toponymie sauf si les noms qu'elle étudie sont dérivés de toponyme.

1.1.1. La toponymie

La toponymie est une partie essentielle de l'onomastique, elle permet de lever le voile sur le trésor que renferme l'histoire des lieux à travers leur dénomination et cela grâce à l'étude de leur origine.

Elle s'occupe plus spécialement des noms des regroupements humains (villes, villages, localités) le processus de leur formation, leurs significations elle permet également de dénombrer tous lieux qu'il soit habité ou qu'il soit un ensemble végétal non habité. Il s'agit de tout ce qui, dans le paysage rural, montagneux, forestier ou urbain, fluvial ou maritime, possède une dénomination propre. Chacun de ces lieux est appréhendé par l'une de ces branches:

- L'hydronymie du grec « hydros » qui signifie eau, relative à l'étude des noms de cours, de lacs, de golfes marins et de terrain aqueux.
- L'oronymie du grec « oros » qui signifie montagne, relative à l'étude des noms de montagnes ou de massifs montagneux et aussi d'élévation et de hauteurs.
- La microtoponymie du grec « mikros » qui signifie petit, relative à l'étude des noms des lieux-dits, des lieux peu ou non habités.
- L'odonymie du grec « odos » qui signifie chemin, relative à l'étude des noms de rues, de routes et plus généralement de voies de communication.

1.1.2. Les disciplines en usage en toponymie

La toponymie est un domaine interdisciplinaire qui fait appel à une myriade de sciences connexes qui l'aident dans son cheminement pour trouver l'origine des noms de lieux, selon Foudil GHERIGUEN « outre le fait que la toponymie relève essentiellement de la science linguistique, elle fait appel

à des sciences sociales et humaines dont elle est partie intégrante »¹³ dont voici le classement qu'en fait ce même auteur :

1.1.2.1. L'histoire et la sociologie : les phénomènes socio-historiques tels que les successions de générations, les déplacements de populations, les variations dans l'organisation de celle-ci, les durées des installations, les résistances aux invasions ...sont de nature à modifier de façon sinon profonde, du moins notable les précédents onomastique.

1.1.2.2. La géographie : l'aspect physique d'un territoire, la relation aux climats et leurs variations, les productions agricoles et industrielles, le travail de la terre et les modes de répartitions des sols et leurs qualités sont aussi de nature à créer ou à modifier les structures toponymiques.

1.1.2.3. L'archéologie : elle intervient dans certaines interprétations que peuvent recevoir des formations toponymiques données, les objets mentionnant des noms de lieux, ou de personnes telles les nombreuses stèles funéraires et tout ce que peut révéler l'épigraphie, sont d'un intérêt, particulièrement dans la situation de l'Algérie et du Maghreb

1.1.2.4.L'anthropologie (culturelle) : les croyances diverses, les mœurs, les relations de parenté, les religions etc. interviennent souvent dans les procédés et types de désignations toponymiques de façon parfois tout-à-fait déterminante

1.1.2.5.La linguistique : cependant la linguistique demeure la discipline principale qui fonde la toponymie, les toponymes appartiennent au vocabulaire et de ce fait, il relève de la lexicologie en premier lieu. la phonétique évolutive et la morphologie sont essentielles dans l'explication de certains toponymes.

1.1.2.6.La statistique lexicale : dans toute étude qui se veut systématique, la statistique lexicale devrait intervenir pour évaluer la fréquence d'un

¹³ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 19

toponyme, la fréquence des séries ou des domaines sémantiques, l'étude de fréquence peut conditionner parfois jusqu'à interprétation.

1.1.2.7. La sémantique : elle ne concerne pas seulement l'interprétation des toponymes, des données découlant de la lexicologie, de la morphologie mais aussi de la phonétique lexicale et du classement par domaine peuvent alors être expliquées avec un maximum de précision.

1.1.3. Analyse toponymique

L'analyse qu'adopte la toponymie pour expliquer l'origine des noms de lieux est de type diachronique ; c'est-à-dire l'étude des noms de lieux considérés d'un point de vue évolutif. L'évolution du nom est au centre de ses intérêts et cela grâce à des facteurs déterminants comme les mouvements de populations, les conquêtes de nouveaux territoires (cas de la découverte de l'Amérique, les colonisations franco-britanniques en Afrique et en Asie). Si bien que, la toponymie établit un recensement étymologique. Selon un dictionnaire ; la toponymie est « l'étude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieux »¹⁴. Par conséquent, l'étymologie, qui selon Christian BAYLON et Paul FABRE est « l'étude et l'explication des noms propres de lieux et de personne fait partie de la science de l'étymologie »¹⁵, constitue une approche incontournable pour la toponymie.

Toutefois la toponymie ne se résume pas qu'à établir l'étymologie et le sens des noms de lieux, elle a pour but également de déterrer et de donner une lecture de ce qu'étaient l'existence et le sort de ceux qui ont nommés ces aires. Car ces nominations sont de vrais témoins des temps révolus. Ceci dit, certains chercheurs privilégient l'approche synchronique. Ainsi, Foudil CHERIGUEN envisage la toponymie de ce point de vue-là en ce sens qui « il [lui] paraît plus avantageux de commencer par la toponymie de la période actuelle (situation

¹⁴ Dictionnaire Larousse de la langue Française tome 2, Librairie Larousse, Paris, 1983

¹⁵ C. BAYLON & P. FABRE, *les noms de lieux et de personnes*, Nathan-université, Paris, 1982, p 24

synchronique) d'abord et .de concevoir ensuite d'autres investigations, à la lumière des résultats obtenus, comme une remontée à travers l'histoire »¹⁶

1.2. Onomastique, toponymie maghrébine et algérienne

D'une manière générale, on trouve des difficultés à appréhender les études onomastiques maghrébines. Les principales causes en sont leurs rareté et le manque d'ouvrages qui leurs sont consacrés. Cette situation s'applique plus particulièrement aux études toponymiques. Foudil CHERIGUEN explique cette absence d'études qui devraient porter sur l'onomastique et la toponymie maghrébine par trois motifs que nous avons repris intégralement de son ouvrage *Toponymie algérienne des lieux habités*:

1.2.1. « Les études du lexique en générale et d'onomastique en particulier quand il s'agit de l'Afrique du nord sont tributaires et ont toujours été perçues comme un appendice des études lexicographiques française.

1.2.2. Le statut des langues berbère et arabe algérien ou, plutôt l'absence de statut explique aussi en partie l'inexistence de travaux systématique en onomastique maghrébine.

1.2.3. La dernière cause enfin est de nature politico-idéologique pendant la période coloniale, la force et l'impact de la colonisation même ont été un catalyseur dans la création onomastique... »¹⁷

Dans le *Recueil bibliographique général de la toponymie et de l'anthroponymie de l'Algérie*, deux grandes conceptions interviennent dans le champ de la recherche en onomastique maghrébine. « La première [...] privilégiant le caractère traditionnel, est celle d'une étude des noms propres à partir d'une survalorisation de l'écrit », alors que « La seconde se rapporte aux études berbères (BASSET, CHAKER, HADDADOU...) les travaux de ces derniers sont marqués

¹⁶ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 12

¹⁷ Idem , p. 7 -10

par l'influence de la linguistique contemporaine, travaillant sur une réalité linguistique fondamentalement orale »¹⁸

D'un côté, la première conception se focalise sur la façon dont les noms propres sont écrits, à travers l'étude de leurs racines. Une fois tous les morphèmes grammaticaux et lexicaux éliminés, on ne garde que la base grâce à laquelle se fera l'analyse formelle du nom. Cette dernière permettra plus ou moins d'avoir une idée sur le mot comme le souligne Albert DAUZAT : « l'examen du radical permet souvent, mais pas toujours de se faire une opinion »¹⁹

La deuxième quant à elle se rattache davantage à l'oral. Cela va sans dire que nous ne pouvons pas toujours établir des frontières étanches entre les formes écrites et orales. Ces dernières d'après Foudil CHERIGEN c'est-à-dire « l'oral tente toujours d'influencer l'écrit qui est censé le restituer, l'inverse n'est pas moins vrai... »²⁰

Ce qui rend l'onomastique maghrébine si complexe c'est le fait qu'elle soit édiflée dans un milieu plurilingue ce qui ne fait qu'accroître la tâche de l'explication des significations et de l'origine des noms en général quelque soit leurs nature.

1.2.1. Les études onomastiques : une nouveauté dans le berbère et l'arabe dialectale

En effet il est vrai que ce qui rend la recherche onomastique au Maghreb si fragmentaire c'est le fait que les études qui ont été menés sur ce domaine se sont avéré comme des approches annexes sans grande importance, de plus, comme mentionné auparavant les langues à l'origines de beaucoup de toponymes ont été déchu de l'études ; considéré comme des langues minoritaire qui sont sans grande

¹⁸ F. BENRAMDANE & B. ATOUL, *Toponymie et Anthroponymie de l'Algérie, recueil bibliographique général*, éd crasc , Algérie, p 6

¹⁹ A. DAUZAT, *Les noms de lieux. Origine et Evolution*, librairie Delagrave, Paris, 1951, p 142

²⁰ F. CHERIGUEN, *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord*, éd Achab, Tizi-Ouzou (Algérie), 2012, p 27

valeur car elles n'ont jamais étaient des langues d'état de fait qu'elle soit limité majoritairement à des pratique oral comme le berbère et l'arabe algérien, c'est ce que explique CHERIGUEN Foudil « le berbère n'a jamais été une langue d'état. Il en est de même de l'arabe maghrébin. Langues confinés essentiellement dans des pratiques orales, elles ont été pendant longtemps exclus du domaine de la recherche... »²¹.

La non reconnaissance d'une langue par l'état comme officiel ou pas, ne doit pas l'exclure des recherches onomastique surtout quand il s'agit de langues sources de beaucoup de toponymes comme le berbère qui à cause de sa marginalisation entrave les recherches systématique c'est ce que confirme LACHERAF Mostefa « les topiques ou toponymes et lieux-dits à travers toute l'Afrique du nord constituent, quant à eux, un véritable festival de la langue berbère... »²².

L'arabe algérien quant à elle n'a pas eu autant d'estime car elle s'est fait supplanter par l'arabe classique imposée par l'état comme langues officielle après une vague d'arabisation.

Voilà ce qu'à dit LACHERAF Mostefa sur cette arabisation en Algérie « dans le milieu algérien d'une indépendance récemment acquise et ouverte malgré elle à de troubles phénomènes nationalistes sous l'empire conjugué du changement et des affinités supposées, des influences éphémères ou durables ont joué, « aggravées » ou confirmées plus tard d'une façon abusive par un système scolaire arabisé à la hâte... »²³.

Et pour l'arabisation au Maghreb, D'après CHERIGUEN Foudil « ...particulièrement dès les indépendances des pays du Maghreb, les états

²¹ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 9

²² M. LACHERAF, *Des noms et des lieux*, éd Casbah, Alger, 1998, p 132

²³ Idem, p 54

imposant l'arabe dit moderne (proche de l'arabe dit littéraire) comme langue nationale »²⁴.

1.2.2. Similitudes entre onomastique maghrébine et algérienne

L'onomastique maghrébine et algérienne partagent beaucoup, elles ont subis les mêmes ligatures qui les ont retardé pendant longtemps, pour ce qui est de la toponymie algérienne elle aussi est une partie intégrante imbriquée dans la toponymie maghrébine.

Elles ont en commun qu'elles puisent toutes les deux leur matière de recherche dans un champ linguistique riche selon Ferdinand DE SAUSSURE « la matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain, qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques... »²⁵ Riche dans le sens où il y'a manifestations de maintes langues qui forment les toponymies.

Selon Foudil CHERIGUEN « parmi les domaines linguistiques qui ont jalonné l'histoire de l'Afrique du nord, seuls deux d'entre eux ont particulièrement fait souche et marqué, bien plus que tous les autres,(...)ce sont le berbère et l'arabe dialectal sous leurs aspect plus ou moins différenciés (...)le français qui est en nette progression depuis les tout de la colonisation... »²⁶

L'Algérie plus particulièrement est le carrefour par excellence de plusieurs langues et dialectes. Ce qui influence considérablement sa toponymie comme le cite Brahim ATOUI « on peut qualifier la toponymie algérienne de fondamentalement arabe, de partiellement berbère mais aussi française »²⁷ la toponymie algérienne tire ses noms de trois langues distinctes : le berbère qui est l'une des parmi les rares langues qui ont réussi à garder une grande partie de ses toponymes intacts grâce notamment à sa préservation jalouse fait par la population quant aux toponymes arabes ils ont été restaurés lors de l'arrivée de l'islam en

²⁴ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 9

²⁵ F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, talantikit, Bejaia, 2002, p 13

²⁶ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993, p 43

²⁷ B. ATOUI, *Toponymie et espace en Algérie*, Institut National de Cartographie, Alger, 1994, p 55

Algérie, enfin la toponymie de source française remonte au tout début de la colonisation en 1830, la France a renommé tous les lieux une façon de s'approprier l'espace.

2. De la linguistique à la sociolinguistique

La sociolinguistique a plusieurs acceptions. Le dictionnaire de linguistique la considère comme « une partie de la linguistique dont le domaine se regroupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie, la sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistique et sociaux et éventuellement, d'établir une relation de cause à effet »²⁸. Mais comment cette discipline a-t-elle vu le jour ? Et avant de parler proprement de la sociolinguistique, nous allons essayer de faire un retour en arrière pour rappeler quelques traits de la linguistique.

C'est au début du 20^{ème} siècle que la linguistique sera une discipline à part entière et aura son propre objet d'étude. L'intérêt de cette étude prendra de l'ampleur avec la parution du livre du genevois, intitulé *Cours de linguistique générale*, publié à titre posthume en 1916 par ses disciples à savoir Charles BALLY et Albert SECHEHAYE²⁹. A partir de prise de notes des cours dispensés par Saussure, ces deux linguistes publient un ouvrage qui changera à jamais le regard porté sur la langue. Ce livre est accueilli différemment puisqu'il se retrouva au centre d'une grande polémique entre partisans et détracteurs. Ce texte générera également d'innombrables questions qui seront à l'origine de nouvelles approches qui s'interrogent sur les faits langagiers. Parmi celles-ci la sociolinguistique à laquelle nous consacrerons une grande partie dans ce chapitre.

Si le livre de Saussure a créé une polémique c'est à cause de sa perception particulière de la langue. En effet pour lui la langue « est la partie sociale du

²⁸ J. DUBOIS & M. GIACOMO, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, Paris, p 435

²⁹ G. SIOUFFI & D. VAN RAEMDONCK, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, éd Bréal, Paris, 2007, p 190

langage »³⁰ ou encore que « la langue est une institution sociale »³¹. Cependant, dans ses réflexions, il ne tient pas compte des éléments relevant du contexte et des interlocuteurs. C'est la première critique qu'on lui adressa. Saussure évoque l'aspect social de la langue uniquement pour justifier l'idée de l'étudier en priorité au détriment du langage considéré comme hétéroclite et la parole envisagée comme acte individuel. Si bien que la linguistique fonde ses études sur le refus catégorique de la prise en charge des facteurs externes à la langue.

Dans la dernière phrase de son livre, Saussure affirme que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »³². Cet extrait résume l'idée principale de ce livre. Ainsi, Saussure veut que l'intérêt se porte exclusivement sur la langue car elle a toujours été utilisée pour découvrir et étudier les autres sciences mais n'a pas été au centre des études, c'est pour ça qu'il réclame son immanence c'est -à-dire étudier la langue à travers ses composant interne et seulement pour son propre compte sans accorder une importance aux facteurs extralinguistique.

C'est ce que confirme également ce passage dans lequel l'auteur dit : « notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de "linguistique externe" »³³. Il conçoit la langue sans faire référence aux facteurs extérieurs en préconisant une vision abstraite. Celle-ci prend comme appui uniquement sur des actes de paroles. Ainsi, la langue se retrouve dépourvue de tout ancrage social.

Les réactions qu'a suscitées cette œuvre sont sans précédent. Le premier à s'être opposé à ces idées est le linguiste français Antoine Meillet qui a insisté sur la définition sociale de la langue. Tout au long de son livre intitulé *Comment les mots changent de sens* publié en 1921, Meillet répond à Saussure et en remettant en question l'approche interne telle que pensée le père de la linguistique moderne. Le

³⁰ F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Bejaia, 2002, p 31

³¹ Idem, p 33

³² Idem, p 351

³³ Idem, p33

livre en question explique les changements sémantiques en rapport avec les facteurs : sociaux, économiques, culturels et religieux. L'opposant de Saussure inclut l'analyse diachronique (longtemps rejetée par Saussure). Pour ce linguiste la diachronie revêt une grande importance pour comprendre la langue puisque c'est possible de la lier à la synchronie.

2.1. Les réserves d'Antoine MEILLET au CLG

Antoine Meillet affirme que ce n'est pas possible de comprendre les faits langagiers sans tenir compte des faits sociaux. Il souligne clairement son affiliation avec le sociologue Emile Durkheim ; ce qui explique sa définition de la langue comme fait social. Dans cette même optique, Jean-Louis Calvet soutient que « les limites des diverses langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux qu'on nomme des nations ; l'absence de langue est le signe d'un état récent... »³⁴.

Même si Antoine Meillet est l'un des disciples de Saussure, il n'a pas hésité dès la parution du *Cours de linguistique générale* à contredire son contenu. Il explique son opposition à son maître dans le compte rendu qu'il a fait du CLG. D'après lui « en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable »³⁵

Les deux hommes ne partagent pas les mêmes conceptions concernant la manière d'appréhender la langue. Quand Antoine Meillet associe la synchronie et la diachronie, concilie l'approche interne et externe, en expliquant ce qui est linguistique par des facteurs extralinguistiques ; Ferdinand de Saussure quant à lui distingue entre les deux démarches en mettant l'accent sur la synchronie et exclut l'approche externe de son champ d'investigation.

Le deuxième à avoir joué un rôle fondamental dans la naissance de la sociolinguistique est Basil BERNSTEIN³⁶, à travers son enquête où il a pu

³⁴ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 2003, p 5

³⁵ A. MEILLET, *Compte rendu du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, bulletin de la sociologie linguistique, paris, p 166

³⁶Spécialiste anglais de la sociologie de l'éducation

déterminer l'appartenance sociale des élèves à partir de leur rédaction (décrire une bande dessinée muette), il a relié le modèle de performance dégagé à l'état social des élèves et à leurs mode de vie_c'est la qu'il a conclu la présence de deux codes : restreint pour les enfants de milieux défavorisés et élaboré pour les enfants issus de milieux aisés, il a réussie à prendre en compte et pour la première fois « les production linguistique réelles et la situation sociologique des locuteurs »³⁷ c'est une approche sociolinguistique qui souligne une nouvelle vision de la langue et son importance dans l'interprétation des conditions hors linguistique.

On peut dire que 1964³⁸ est l'année de la mise au monde et aux grand public de la sociolinguistique, le mérite revient à William BRIGHT grâce à la réunion qu'il a organisé avec 25 chercheurs qui se sont réunit à los Angeles, dont le but est de discuter de la sociolinguistique, c'est ce qu'il confirme dans sa publication « l'une des tâche majeures de la sociolinguistique est de monter que la variation où la diversité n'est pas libre, mais qu'elle est corrélée avec des différences sociales systématiques »³⁹

Certes l'objet de la linguistique est clairement définie ;mais reste une approche annexe aux faits de langues, c'est grâce à William LABOV que la sociolinguistique sera enfin reconnu et cela grâce a la publication aux Etats-Unis de son étude en 1966 sur la stratification sociale du /r/ ou il a découvert que la population soumise a l'enquête essaye de s'approprier des traits linguistique qui n'appartiennent pas à leurs registre habituelle, ils prononcent le /r/ d'une manière différente dans le but de faire croire qu'ils sont d'une autre couche sociale, la pratique linguistique dépend de plusieurs facteurs comme l'âge, le sexe, les circonstances de l'acte de communication, l'origine géographique, l'origine sociale et surtout le facteurs déterminant concerne la personne qui se trouve en face du locuteurs lors de l'échange.

³⁷J-L CALVET, *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994, p 80

³⁸ Idem , p 82

³⁹ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 17

Selon Georges MOUNIN la sociolinguistique est un « terme qui désigne des relations entre langage et société... »⁴⁰ C'est l'étude de la langue en relation avec la société donc en rapport au contexte sociale.

L'objet initial de la sociolinguistique se résume parfaitement bien dans la phrase d'Antoine MEILLET « il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structures linguistique »⁴¹

2.2. Planification, aménagement et politique linguistiques

Les concepts de planification, de politique et d'aménagement linguistiques ont souvent été définis comme étant des équivalents ou de façon plus au moins proche, mais une distinction entre les trois oblige, selon Jean-Louis-CALVET la politique linguistique est « un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langues et vie sociale »⁴² il sous entend par là qu'une politique linguistique peut être créé par n'importe quel groupe à condition d'avoir en commune un programme de formulation d'objectif utile a ce groupe, ces objectifs dépendant d'autre encore plus totaux qui doivent être selon Marie-Louis-MOUREAU à l'échelle sociale toute entière : « unification nationale, rapprochements diplomatique, orientation de l'économie vers un nouveau secteur »⁴³

L'aménagement linguistique est une pratique très ancienne car l'homme a toujours essayé d'intervenir volontairement sur le devenir des langues, même si les études penché sur cette question l'on daté aux années soixante, l'aménagement linguistique d'après Marie-Louise-MOUREAU est un « ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur

⁴⁰ G. MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, éd PUF, Paris, p 320

⁴¹ G. SIOUFFI & D. VAN RAEMDONCK, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, éd Bréal, Paris, 2007, p 36

⁴² J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 110

⁴³ M.L.MOUREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 230

corpus »⁴⁴ ces efforts se traduisent d'abord par des observations théorique phase obligatoire avant toute pratique sur le terrain, ensuite l'évaluation des changement.

La planification linguistique constitue selon Louis-Jean-CALVET en « la mise en pratique concrète d'une politique linguistique »⁴⁵ c'est-à-dire l'application des choix consciemment choisis auparavant par la politique linguistique, et cela implique souvent l'Etat et son rôle dans l'intervention car « dans un domaine aussi important que les rapports entre langue et vie sociale, seul l'Etat a le pouvoir et les moyens de passer au stade de la planification »⁴⁶

Pour ainsi dire l'aménagement, la politique et la planification linguistiques ont chacune leur propre champ d'intervention et chacune se fait aider par l'autre elles sont donc complémentaires et ont un objet collectif, car la planification est une étape de l'aménagement linguistique, qui s'ajoutent normalement à la phase d'élaboration linguistique

2.3. Les représentations

Le terme représentation utilisé en sociolinguistique appartenait à l'origine au vocabulaire de la philosophie, il a été emprunté ensuite par les sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale)⁴⁷, ce terme est apparu pour la première fois au début du XX^{ème} siècle comme concept sociologique ; où il désigne un ensemble de connaissance que les membres de la société partagent.

En général les représentations révèlent ce que les locuteurs disent ou pensent de leur propre langue ou de la langue des autres ou des jugements qu'ils portent sur ces dernières, la définition de cette notion est assez difficile à cerner car plusieurs auteurs lui donnent maintes significations.

⁴⁴ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 36

⁴⁵ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 110

⁴⁶ Idem

⁴⁷ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 246

Selon Marie-Louise-MOREAU « en sociolinguistique l'étude des représentations s'est surtout centrée sur la question des contacts de langues ou de registres d'une même langue : langue standard vs dialecte ou créole, langues majoritaires vs langues minoritaires, registre stylistiques différents selon les situations plus ou moins contrôlées ou détendues »⁴⁸ car les représentations sont étroitement liées aux contacts de langues c'est notamment grâce à elle que celles-ci existent.

Dans un dictionnaire de la psychanalyse de Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH, c'est une « forme élémentaire de ce qui s'inscrit dans les différents systèmes de l'appareil psychique »⁴⁹ c'est -à-dire tout ce qui se marque dans la vie mentale.

Ou encore Ferdinand DE SAUSSURE qui l'a définit dans sa perspective associative « la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur »⁵⁰

2.3.1. Les représentations sociales

Les Chercheurs recommandent de faire une distinction entre les différents types de représentations à savoir les représentations sociales, collectives et individuelles.

Parler de représentations sociales implique directement et de façon indéniable l'évocation du chef de fil de cette théorie qui est S. Moscovici. Pour lui, le contenu d'une représentation sociale peut être étudié selon trois dimensions : une dimension d'information, structurale et d'attitude. Les deux premières sont relatives à la façon dont les représentations sont classées, organisées, structurées et hiérarchisées. La dernière est précisément une position évaluative vis-à-vis de l'objet de représentation. Selon le même auteur, les représentations sociale sont « des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et

⁴⁸ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 247

⁴⁹R. CHEMAMA & B. VANDERMERSCH, *Dictionnaire de psychanalyse*, Larousse/VUEF, Paris, 2003, p

⁵⁰ J. DUBOIS & M. GIACOMO, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, Paris, 1999, p 410

permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes, les phénomènes et les savoirs »⁵¹ . Par conséquent, elles interprètent le lien qu'entretiennent les sujets avec leur espace.

Les représentations sociales selon S. Moscovici sont « des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes et les savoirs »⁵². La construction des représentations sociales, considérées à la fois comme produits et processus, consiste en une transformation d'un savoir (scientifique) en un savoir commun et réciproque. Cette transformation est produite, selon S. Moscovici, par deux processus : l'objectivation et l'ancrage. Dans ces conditions, les représentations sociale se structurent et se forment par deux processus : l'objectivation et l'ancrage

2.3.2. Les représentations collectives

Les représentations collectives sont associées au nom d'Emile DURKHEIM (1858-1917). Elles naissent au sein d'une union de personnes qui forment un groupe, partant de ce point elles dépassent donc l'individu du fait qu'elles prennent vie et se partagent en partant des croyances, des savoirs et des informations existantes au sein d'un groupe sociale. Elles constituent des normes à observer puisque « ce sont elles qui nous imposent nos conduites, et même nos règles, dans la mesure où elles naissent dans la vie de la société elle-même »⁵³. c'est un produit engendré par la conscience collective.

Pour ainsi dire, ce type de représentation régit de façon ou d'une autre la vision de la collectivité, puisqu'il est dicté par l'organisme collectif lui-même.

⁵¹ S. MOSCOVICI, des *représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*, In Jodelet, les représentations sociales, PUF , Paris, 1989, p 801

⁵² Idem, p 8

⁵³S.MOSCOVICI, *Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie?* In J.C.Abric & C.Guimelli, réflexion sur les représentations sociales Erès,Saint –Agne ,PUF , Paris, 2002, p10

2.3.3. Les représentations individuelles

Les représentations individuelles naissent grâce aux expériences personnelles des individus lors d'un échange avec leurs milieux J.Clenet appui cette idée « ces représentations individuelles sont fondées sur des expériences singulières et sont construites de manières tout autant singulière dans un environnement qui devient alors singulier »⁵⁴.

Les représentations individuelles se caractérisent par leurs spécificités car elles se rapportent à l'interaction propre à chaque individu avec son environnement.

2.4. Les attitudes

La notion d'attitude linguistique s'est développée à partir des recherches de W. Lambert (synthétisées par D. Lafontaine, 1986) sur la psychologie du bilinguisme au Canada. En générale c'est la manière d'être dans une situation, le concept attitude recouvre différentes significations, il désigne l'orientation de la pensée, les dispositions profondes de notre être, notre état d'esprit devant certaine valeurs (de l'effort de l'argent des principes...) il ya deux types d'attitudes selon le dictionnaire de la psychologie « des attitudes personnelles ne mettant en cause que l'individu "les préférences esthétique" et les attitudes sociales qui ont une incidence sur les groupes »⁵⁵

Le terme attitude était utilisé au départ dans le domaine artistique ou il désigne une apparence physique, du grec "aptitudo" au sens de « manière de se tenir le corps »⁵⁶.cette notion s'est développée de la présentation d'un aspect physique vers une présentation d'un état mental. Elle a connue plusieurs interprétations selon les domaines dont elle a fait l'objet d'étude.

Selon Marie-Louis-Moreau le terme attitude dans sa définition la plus large est employée parallèlement, et sans véritable nuance de sens, à « représentation,

⁵⁴ J.CLENET, *Représentations, formation et alternance*, L'harmattan, paris, 1998, p8

⁵⁵N. SILLAMY, *Dictionnaire de psychologie*, Larousse/VUEF, Paris, 2003, p 201

⁵⁶F. BOUMEDIENE, *Etude des représentations, attitudes linguistique et comportement langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou,2002,p18.

norme subjective, évaluation subjective, jugements, opinion, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue »⁵⁷ dans ce cas le terme épilinguistique désigne les jugements que les gens portent sur la langue qu'ils utilisent ou sur les autres langues. Cela peut s'agir de refus ou d'acceptation qui n'ont pas nécessairement d'influence sur la manière dont parlent les locuteurs mais en ont sûrement sur la façon dont ils perçoivent le discours d'autrui

En psychologie sociale du langage cette notion a une acception plus restreinte « elle désigne des travaux expérimentaux portant sur la manière dont des sujets évaluent soit des langues, des variétés ou des variables linguistique soit, plus souvent, des locuteurs s'exprimant dans des langues ou variétés linguistiques particulières... »⁵⁸

L'attitude est une notion indispensable dans l'explication du comportement social, en effet dans beaucoup de disciplines scientifiques comme la psychologie sociale, la psychologie et la sociologie elle s'est révélé comme étant un réflexe de stimulation et de réponse. Car elle est à la fois l'expression et un instrument de l'identité sociale

L'étude des attitudes linguistiques s'est développée dans les années 60 à mesure que s'atteste un nouveau champ disciplinaire qui est la psychologie sociale du langage dont elle participait à renforcer la légitimité. Cette notion introduite plus tard dans une approche behaviouriste, renvoie à une dimension plus interne aux individus « généralement définie comme une "prédisposition à agir". On se résout à l'existence d'un troisième terme entre les stimuli et les comportements »⁵⁹

Les attitudes s'expriment de manières plus ou moins claires à travers des indicateurs qu'on peut détecter dans les actes de paroles, les choix de ces derniers ou même l'absence de choix des locuteurs dans une langue lors de leurs expression, les attitudes que les locuteurs ont envers la langue s'explique par le caractère social de cette dernière qui suscite des comportements et des sentiments « les attitudes

⁵⁷ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 57

⁵⁸ Idem

⁵⁹ J.M SECA, *Les représentation sociale*, éd Armand colin éditeur, paris, 2002, p 28

renvoient à des prises de positions individuelles ou collectives, par rapport à l'objet 'langue' »⁶⁰ c'est ce que confirme aussi Jean-Louis-Calvet « les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique »⁶¹ les attitudes qu'on a pour une langue détermine notre manière de nous exprimer.

3. Diglossie /Conflits linguistiques

Le concept de diglossie est apparu en 1959 dans un article de Charles FERGUSEN où il s'attaque à la notion de bilinguisme social (en opposition à bilinguisme individuel selon Weinreich), c'est important de mentionner que le terme de diglossie à d'abord servi à décrire, une situation de coexistence entre deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés, il s'est imposé ensuite dans la linguistique nord-américaine grâce aux travaux de FERGUSEN⁶²

La sociolinguistique employa ce terme pour décrire les phénomènes de contact de langues et les situations linguistiques. C. FERGUSEN définit la diglossie comme la « coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'il baptise 'variété basse' et 'variété haute'... »⁶³. La variété basse se résume aux communications de la vie de tous les jours elle est très souvent stigmatisée, elle n'est pas utilisée à l'école ni dans les administrations elle n'a pas un statut formel c'est une langue populaire, en revanche la variété haute est une langue prestigieuse décrite comme la langue du savoir, imposé dans les communications formels soit écrite ou orales ce qui fait d'elle une langue prestigieuse.

Il y'a conflit linguistique dans une situation où il y'a présence de plusieurs langues ou quant des langues ne jouissent pas du même statut explicite se défient, c'est ce qu'appuient Fishman et Ferguson « il ya conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent. L'une comme politiquement dominante et l'autre comme politiquement dominée »⁶⁴ c'est ce qui explique peut

⁶⁰ J.M.COMITI, *Les corses face à leur langue, de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*, Squadradi Finusellu Diacciu.1992.

⁶¹ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 46

⁶² M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 125

⁶³ C. FERGUSON, *Diglossia, world, 1959, cité ici dans Giglioli, langage and social context, 1972, p15*

⁶⁴ G.KREMITZ, *Du bilinguisme au conflit linguistique cheminement de termes et de concepts*, In langage n°61,

être le succès du terme diglossie car il est apparu « à l'époque des indépendances africaines, de nombreux pays étaient confrontés à une situation linguistique complexe : plurilinguisme d'une part et prédominance officielle de la langue coloniale d'autre part »⁶⁵.

3.1. Bilinguisme

Le bilinguisme est une situation sociolinguistique qui touche de plus en plus de pays et de gens ces derniers ont recours à l'utilisation de deux ou de plusieurs langues pour exprimer, décrire, communiquer leurs sentiments, idées et désirs, on peut même le qualifier de phénomène mondial, la notion de bilinguisme s'est vu attribuer beaucoup d'acceptions mais dès les années 70⁶⁶ les définitions qui lui ont été données se résument toutes à confirmer que le bilinguisme est l'utilisation de deux langues selon Gilles SIOUFFI et Dan VAN RAEMDONCK il y'a bilinguisme « lorsque une personne est capable d'utiliser de deux "ou de plusieurs systèmes" linguistiques de manière égale, et sans qu'un système soit valorisé par rapport à un autre »⁶⁷.

Le bilinguisme est un terme qui signifie l'emploi variable de deux langues (ou plus) par un individu, ou par un groupe à des niveaux différents «...le bilinguisme désigne soit : l'existence de deux langues parlées par des fractions différentes de la population, soit le fait que l'ensemble de la population utilise couramment deux langues différentes »⁶⁸.

Le bilinguisme est une pratique à part entière qu'il faut nécessairement différencier des autres situations comme le trilinguisme, le quadrilinguisme et le plurilinguisme selon W. MACKAY « les plus nombreux considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu

p 64

⁶⁵ J-L CALVET, *La sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 45

⁶⁶ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 61

⁶⁷ G. SIOUFFI & D. VAN RAEMDONCK, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, éd Bréal, Paris, 2007, p 96

⁶⁸ Dictionnaire Encyclopédie alphabétique Larousse, omnibus, Librairie, Paris, 1977, p 249

sont applicables à trois, quatre, cinq ou plus font du bilinguisme un emploi générique »⁶⁹.

L'étude du bilinguisme suscite et de façon obligé la mise en jeu des questions sur l'acquisition du langage de ce fait le bilinguisme ; selon une définition étroite peut être personnel si l'individu a acquis naturellement deux langues maternelles, mais dans un sens plus large concerne tout sujet parlant qui pratique deux systèmes linguistiques dans des communications orales ou écrites pour W. MACKEY il est préférable d'établir une distinction entre bilinguisme collectif et individuel « la collectivité (état, tribu, élite, famille...) a besoin qu'il y ait intercommunication entre ses membre. Toutefois une collectivité bilingue n'est pas une collection d'individus bilingues »⁷⁰.

Le bilinguisme évoque une relation entre les parlars et la langue c'est-à-dire le parler des gens et les langues (deux langues) qu'il utilise pendant l'acte de parole.

3.1.1. Le bilinguisme officiel

- Territorialité : il y'a deux territoires, comme au Québec/Canada : deux langues différentes de ce fait chaque individu se pli à sa propre langue.
- Personnalité : dans ce cas c'est quant c'est l'état qui se pli à la volonté des individus

3.1.2. Le bilinguisme institutionnel

- Bilinguisme vertical : on rencontre cette situation ; par exemple dans une entreprise où la main d'ouvres parle arabe et les dirigeants ou cadres étrangers parlent Anglais ces derniers doivent apprendre l'arabe pour pouvoir communiquer avec l'administration et les employés.

⁶⁹ Le bilinguisme, in *M-L. Moreau, sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, 1997, p 61

⁷⁰ W.MACKEY, *le bilinguisme in M.L Moreau*, éd Mardaga, 1997, p 61

- Bilinguisme horizontal : dans ce bilinguisme chaque côté garde sa propre langue, mais pour communiquer ils font appel à des interprètes afin de lier les deux.

3.2. Plurilinguisme

Si jadis la multiplication des langues était considérée comme la malédiction de Babel à présent elle ne pose plus de complication elle est même l'objet d'investigations, vu que notre recherche se base sur des données sociolinguistique, et qui dit sociolinguistique dit pluralité linguistique surtout en Algérie, qui sans aucun doute un pays plurilingue de première abord car dans cette aire il y'a au moins trois langues : l'Arabe, le Berbère (kabyle) et le Français qui cohabitent ensemble depuis bien longtemps déjà. La langue Française est un butin colonial et considérée aussi comme la langue du savoir d'après Gilbert GRANDGUILLAUME « la langue française au Maghreb est présente, non seulement comme résidu de la domination coloniale, mais comme ouverture à un monde différent, qui est le monde de modernité et de la technique »⁷¹

Le Berbère ou le Kabyle est la langue maternelle des gens qui habitent Tizi-Ouzou Bejaia, Bouira et Alger il est important de préciser que cette langue était la langue du pays des siècles auparavant avant que l'arabe ne la chasse selon Gilbert GRANDGUILLAUME c'est « ...la langue de l'enracinement premier... »⁷²

La langue Arabe s'octroie la part du lion après la colonisation elle devient la langue officielle est elle est utilisée dans presque toutes les administrations étatique comme la dit Salah GARMADI « celle que l'enfant tète avec le lait de sa mère »⁷³

L'Arabe et le Berbère sont considérées en Algérie comme des langues maternelle toutes les deux car elles permettent la socialisation des personnes dans un groupe et parce 'que c'est la langue première acquise par l'enfant.

⁷¹ G.GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p25

⁷² Idem, p26

⁷³ Idem

Pour rendre compte de la situation de la pluralité linguistique Ferguson conçoit en 1956 le terme de diglossie. Il le définit comme « une situation linguistique relativement stable dans laquelle outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard. Ou des standards régionaux). Existe une variété superposée très divergente. Hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe). Véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée(...) qui est surtout utilisée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communication »⁷⁴ la diglossie désigne donc la relation relativement fixe entre deux variété linguistique qui ont une relation de parenté l'une est la variété haute qui est utilisé dans les situations formelles vu sont statut prestigieux , l'autre est la variété basse qui est réservée aux communication de tous les jours mais dont l'usage est assez notoire.

Par la suite Fishman élargie ce concept à plus de deux langues, qu'elles soient apparentées ou non, il l'oppose au bilinguisme qui est selon lui un fait individuel et psychologique tandis que la diglossie est un fait social. Il prend en considération toute communauté ou deux formes linguistique ou plus sont employées.

La notion de plurilinguisme est utilisée pour décrire l'emploi de plus de deux langues Par un individu dans ses communications. Selon Louis-Jean-Calvet il y'a deux types de gestion de la pluralité linguistique « l'une qui procède des pratiques sociales et l'autre de l'intervention sur ces pratique »⁷⁵ la première il l'a nommée la gestion in vivo elle est en relation avec les lacunes que les individus rencontrent lors de leurs communications et la façon avec laquelle ils les ressoudent quant à la deuxième est la gestion in vitro concerne les problèmes de la pluralité linguistique ou de la formation de nouveaux mots ; les linguistes dans leurs laboratoire analysent les langues les décrivent et font des suggestions sur l'avenir des situations tout en essayant de trouver des solutions aux problèmes par la suite la politique ou plutôt le pouvoir va opérer des choix.

⁷⁴J-L CALVET, *La Sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 43

⁷⁵ Idem p 111

4. Les langues en Algérie

Avant de citer les langues existantes en Algérie il est important de mentionner au préalable c'est quoi le statut d'une langue et c'est quoi une langue officielle/langue nationale, langue véhiculaire/langue vernaculaire.

Le statut d'une langue d'après D.de Robillard est « la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur social relative conférée à ces fonctions »⁷⁶ donc le statut d'une langue est déterminé par l'échelle sur laquelle la société l'a placée tout en se référant à ses fonctions et sa valeur au sein de ce même organisme.

4.1. Langue officielle/langues nationales

Une langue officielle est une langue décrétée par l'état comme telle, quant une langue occupe cette place l'Etat doit l'utiliser dans toutes les activités et les institutions ainsi la définition du concept de langue officielle se fait « en rapport avec un certain développement des fonctions administratives et, dans certains cas notamment celui des pays nouvellement indépendants, en rapport avec la définition de « langue nationale » par l'Etat, pour qui, justement, le choix d'une « langue officielle » se pose »⁷⁷

La langue nationale est certes protégée par l'Etat et elle facilite même son utilisation mais elle n'est pas employée dans l'administration et les institutions selon Marie-Louise Moreau « la langue nationale, dénuée des attributs de la langue officielle est souvent réduite à des fonctions emblématiques... »⁷⁸

4.2. Langue véhiculaire/ langues vernaculaires

Une langue véhiculaire est une langue connue de tous elle a une certaine notoriété d'ailleurs les locuteurs l'utilisent pour pouvoir communiquer avec les

⁷⁶ D. DE ROBILLARD, *Planification In M-L. MOREAU, Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 269

⁷⁷ D. BAGGION, *Langue officielle In M-L MOREAU, la sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 192

⁷⁸ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997, p 192

autres qui appartiennent à une toute autre communauté linguistique pour Jean-Louis-Calvet les langues véhiculaires sont des «(...) langues utilisées pour l'intercommunication entre des communautés linguistiques géographiquement voisines et qui ne parlent pas les mêmes langues »⁷⁹

En revanche les langues vernaculaires se limitent qu'aux communications territoriales et aux fonctions non- formel d'après L-J Calvet « une langue utilisée dans le cadre des échanges informels entre proches du même groupe, comme par exemple dans le cadre familial, quelle que soit sa diffusion à l'extérieur de ce cadre (qu'elle soit ou non véhiculaire »⁸⁰

L'utilisation d'une langue au détriment d'une autre en dit long sur la façon dont les gens perçoivent ces systèmes linguistiques différents les uns des autres, car la langue n'est pas juste un objet qui a des fins communicatives, elle est aussi le repère de l'homme et de son identité.

En Algérie actuellement trois langues sont utilisées : la langue Arabe, la langue Française, et les langues maternelles ; dans notre cadre de recherche nous allons nous penchés sur la langue Kabyle ou TAQBAYLIT.

4.3. La langue arabe

En Algérie la langue arabe se présente sous deux variétés distinctes ; la première est la variété haute décrété par l'Etat comme seule langue officielle et nationale ;l'Arabe ; nommé classique, littéraire et surtout langue de la religion « langue du coran c'est sous ce terme que la langue arabe est fréquemment désignée »⁸¹ elle existe grâce à l'islam de fait qu'elle a été consacrée par la révélation coranique « la langue arabe...est la langue dans laquelle fut révélé le coran, et dans laquelle s'est exprimée toute la culture arabe »⁸² ainsi cité dans la constitution, soumise à référendum le 28 novembre 1996 « l'islam est la religion de

⁷⁹ J-L CALVET, *La Sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993, p 40

⁸⁰ L-J-CALEVET, *Véhiculaire In M-L MOREAU, Sociolinguistique, concepts de base, éd Mardaga, paris, 1997, P 289*

⁸¹ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd Maisonneuve & larose, paris, 1983, p23

⁸² Idem, p 11

l'Etat »⁸³ , elle est utilisée comme langue de culture dans des situations de communication formelle ce qui fait d'elle une langue importante qui véhicule le savoir, la langue arabe (variété haute) est essentiellement écrite elle est utilisée que dans le cadre administratif et institutionnelle c'est aussi la langue imposée à l'école mais la population ne l'utilise pas fréquemment d'après Gilbert GRANDGUILLAUME «elle n'est en aucun cas jamais utilisée, dans aucun pays, comme langue de la communication spontanée et de l'usage quotidien »⁸⁴.

Tandis que la deuxième variété dite basse est utilisée dans des contextes plus familiaux et intimes c'est un arabe populaire c'est d'ailleurs la langue mère d'une grande partie de la population mais elle n'a aucune application formelle ou administrative elle est essentiellement oral ce qui fait d'elle une langue vernaculaire à ce propos J.CANTINEAU souligne qu' « ils (arabes) méprisent les dialectes, langues du bas peuples, qui par leurs diversités, rompent l'unité du monde arabe... » Cela explique le fait qu'elle ne jouit d'aucun statut officielle.

4.4. La langue française

A part le fait qu'elle soit perçue comme la langue du colonisateur de fait qu'elle ait été exigée aux Algériens pendant la colonisation à travers la politique de la francisation qui vise à supprimer l'usage de la langue arabe ; en effet ils obligeaient les algériens à étudier et à s'exprimer en français, elle est une langue prestigieuse et véhiculaire d'une certaine civilisation sur l'ouverture à des nouvelles visions des choses « la langue Française au Maghreb est présente, non seulement comme résidu de la domination coloniale, mais comme ouverture à un monde différent, qui est le monde de la modernité et de la technique, certes, mais aussi le monde de l'émancipation et de l'affranchissement moral, liés à la civilisation de consommation :c'est par ces deux canaux que la langue Française impose sa loi »⁸⁵

⁸³ S.CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'harmattan, Paris,2005 , p 124

⁸⁴ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd Maisonneuve & larose, paris, 1983, p 55

⁸⁵ Idem

la langue française constitue la première langue étrangère de notre pays, c'est une langue qui est très largement utilisée par les individus

4.5. La langue kabyle « TAQBAYLIT »

En Algérie on peut estimer les berbérophones à « un pourcentage de 20 à 25% de la population...soit 6 à 7 millions de personnes sur un total actuel qui doit maintenant approcher les 30 millions »⁸⁶, la langue kabyle est un idiome régional parler par une partie de la population algérienne concentrée dans son ensemble dans la région d'accès difficile dénommée « la Kabylie » l'histoire de la langue kabyle, à travers le temps est marquée par une traversée difficile.

Elle est décrétée langue nationale après de périlleux et tragique événements (les années quatre-vingt qui sont une période sombre ponctuées par le soulèvement populaires Kabyles du printemps noir 2001) auxquels le peuple à fait face malgré la répression de l'Etat qui a essayé à tout prix de mater ces rebelles « les berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde ... »⁸⁷.

Le Kabyle à l'heure actuelle est une langue protégée par l'Etat Algérien, de par sa nature orale ,elle est considérée comme un dialecte qui n'a jamais été soumis à une codification ni à une uniformisations ;elle est enseignée a l'école certes, mais que dans les limites des régions kabyle pas au plan national, les revendications du peuples berbères n'ont jamais cessés, d'ailleurs leurs volonté traduite par des marches pacifique lors de la période électorale du 17 avril 2014 signe l'espoir de la reconnaissance de cette langue comme officielle une place tant méritée.

4.5.1. Langue de minorités : cas du Kabyle

En Algérie, l'aire principale de la berbérophonie est la Kabylie, d'une superficie assez limitée mais amplement peuplée d'après les études de S. Chaker

⁸⁶S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, paris, 2005, p 14

⁸⁷ Ibn KHALDOUN, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, imprimerie du gouvernement, Alger, 1852, P 199-200

« la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens... »⁸⁸.

Si les pratiques langagières des villes sont soumis à la tendance de langue d'élite et de supériorité collective comme le souligne Louis- Jean Calvet « les parlers urbains étaient soumis à deux tendance, l'une à la véhicularité et l'autre à la grégarité »⁸⁹ ; la langue Kabyle quand à elle même si elle a un poids démographique considérable où elle est fortement parlée, elle n'a pas encore franchit le seuil de langue de minorité, confiné à des pratique verbal sans reconnaissance officielle ni utilisation administrative, elle est une langue vernaculaire et minoritaire vue qu'elle est pratiquée que par une mince partie de la population.

4.5.2. Le berbère une langue en latence

Mis à part la pratique linguistique, une langue peu importe sa place ou son statut cache une identité propre aux locuteurs qui l'utilisent selon Gilles KRAEMER « la langue en effet n'est pas un simple outil de communication ; elle contribue à l'identité et définit les rapports des élites au pouvoir »⁹⁰ en effet le rapport entre langue et société est visible lors des pratiques langagière cette connexion n'est pas des moindre pour W. LABOV cette relation est considérée comme un ensemble d'individus partageant les mêmes normes quant à une langue « les groupes qui composent la communauté ont des pratiques distinctes, mais ils partageant un ensemble d'attitudes sociales envers les divers sages et rejoignent sur la manière dont ceux-ci se hiérarchisent »⁹¹ et pour ce qui est de la communauté linguistique elle est liée à la notion d'identité linguistique, elle est employé pour révéler l'appartenance à un groupe (surtout quant il s'agit d'un Etat plurilingue) « (...)où l'usage natif d'une langue donnée permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur »⁹². De ce fait le choix d'une langue est considéré comme marque identitaire par un locuteur

⁸⁸ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, paris, 2005, p 14

⁸⁹ J-L CALVET, *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994, p 62

⁹⁰ G. KRAEMER, *La presse francophone en méditerranée*, Maisonneuve & larose, paris, 2001, p 77

⁹¹ S. MUFWEN, *Identité In M-L MOREAU*, éd Mardaga, paris, 1997, p 160-164

⁹² Idem

est tributaire des circonstances et de la manière dont il veut être perçu mais aussi de l'idéologie.

Même si la langue Kabyle est une langue de minorité qui tarde à prendre une place reconnue est stable néanmoins elle reste une langue jalousement conservé par les Kabyles comme un trésor inestimable qui renferme leur histoire et leur origine qu'ils clament haut et fort selon Salem CHAKER « une partie des populations autochtones ait conservé sa langue malgré la conquête arabe, l'islamisation et l'intégration très ancienne dans l'orbite arabo-musulmane »⁹³. Il y'a aussi un point d'une grande importance qu'il ne faut pas oublier de mentionner c'est que dès le moyen âge le Maghreb a connu une vague d'arabisation linguistique et que les arabophones sont tous issus d'une langue mère qui le Berbère a ce propos S. CHAKER ajoute « l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que des "berbères arabisés" depuis des dates plus ou moins reculées »⁹⁴.

Quand il y'a lieu de se pencher sur une langue comme le berbère il est nécessaire de maitre le point sur quelque définitions afin d'éclaircir le recul de cette langue, voila les concepts qu'on va aborder dans ce qui suit : l'arabisation, les événements 80, la grève du cartable et enfin la reconnaissance du berbère comme langue nationale.

4.5.1.1. L'arabisation en Algérie

Après l'indépendance, les pays du Maghreb, chacun à sa façon ont instauré la politique d'arabisation, en effet ils ont mis en œuvre une politique qui vise a arabiser tous les secteurs : l'école, la justice..., pour Benjamin STORA et Akram ELLYAS les différents enjeux de l'arabisation au Maghreb constitue en un : « retour aux sources pour des sociétés dépersonnalisées par la domination occidentale, tentative légitime de ré-appropriation d'une identité mise à mal par la période coloniale, le recours à l'arabisation traduit aussi les tensions politique qui déchirent la région. Souvent parce qu'elle est destinée à remplacer la langue

⁹³ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, paris, 2005, p 17

⁹⁴ Idem, p 16

française par la langue arabe »⁹⁵. D'ailleurs des problèmes ont été causés par la substitution de l'arabe à la place de la langue française comme langue officielle des fois ils relèvent de la langue elle-même et d'autre fois touche la façon dont cette langue est appliquée.

L'arabisation en Algérie a prise une grande ampleur. Elle a été imposée dans des domaines important et stratégique dans la construction de l'identité et le devenir du pays, ces domaines sont l'enseignement, l'administration et l'environnement. Dans chaque partie elle se traduit ainsi :

4.5.1.1.1. L'arabisation dans l'enseignement

Fini le temps où l'arabe était considéré comme langue étrangère en Algérie d'après la loi de 1938 c'est qu'en 1961 que le générale De Gaulle rectifie l'erreur et l'a résumée uniquement à l'enseignement du premier degré⁹⁶.

Après l'indépendance elle sera enseigner de façon massive avec un grand nombre d'heure par semaine et cela à tous les niveaux il s'est avéré que le souhait du programme du FLN⁹⁷ d'instaure la langue arabe dans les écoles est enfin réalisé, en effet dès 1963⁹⁸ le gouvernement algérien juge l'Arabe comme unique langue d'enseignement, mais à cette époque là ce pays fraîchement affranchi ne dispose pas d'un nombre suffisant de professeurs qui sont qualifiés ; donc il fait appel à des enseignants du Proche-Orient, le système éducatif est ainsi arabiser doucement mais surement au détriment de la langue Kabyle qui se voie marginalisée de plus en plus. En 1983 même si dans le préambule à la constitution qui énonce et de façon incidente que « ...les composantes fondamentales de son identité(...) sont l'islam, l'arabité et l'amazighité. »⁹⁹. Mais rien de cela na était prit en considération.

⁹⁵ B.STORA & A. ELLYAS, *Les 100 portes du Maghreb*, éd De l'atelier, Paris, 1999, p 63

⁹⁶ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd Maisonneuve & larose, paris, 1983, p 96

⁹⁷ Idem

⁹⁸ G. KRAEMER, *La presse francophone en méditerranée*, éd Maisonneuve & larose, paris, 2001, p 100

⁹⁹ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, paris, 2005, p 125

4.5.1.1.2. L'arabisation de l'administration

En 1962 après l'exode des français, les algériens étaient perdus face à la francisation totale dans la gestion et le fonctionnement administratif, même si en 1963 l'Assemblée Nationale vote pour une proposition en faveur de l'admission de l'arabe dans les travaux de l'Assemblée mais le problème qui se pose est que cette langue est limitée, elle n'est apte à être mise à cette place (du moins pas juste après l'indépendance) et il a fallu réviser la programmation du système dès le début ou bien de l'envisager que dans un cadre généralisé de traduction et d'interprétariat, selon les dires du président Ben Bella « si l'on exige que la langue Arabe soit utilisée dans tous les domaines comme la langue française, cela ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes... »¹⁰⁰.

4.5.1.1.3. L'arabisation de l'environnement

Est traduite par l'apport de nouvelles appellations arabisées que se soit pour les villes, les rues, les localités en bref tout ce qui est présenté comme enseigne de boutique ou comme plaque qui annonce le nom d'une agglomération ou d'un cours d'eau tout ce qui est présenté au public doit être arabisé pour montrer que l'Algérie est un pays arabe « le principe en est que tout ce qui est proposé à la lecture du passant doit être écrit en arabe »¹⁰¹, c'est en 1976 que cette opération d'arabisation de l'environnement prend une solennité au niveau nationale en commençant par l'arabisation des plaques minéralogiques « se traduira par l'apposition de nouvelles plaques d'immatriculation comportant uniquement des chiffres arabes. par ailleurs un décret du 30 juin 1971 avait précisé que « sont appelés chiffres arabes les caractères dont la désignation technique est la suivante : 0.1.2.3.4.5.6.7.8.9 »¹⁰², jusqu'à l'arabisation des inscriptions publiques c'est-à-dire toutes inscriptions visibles sur une rue fréquentée.

L'arabisation ne vise pas uniquement à reconquérir le pays mais c'est un moyen d'éradiquer tout particularisme susceptible de causer un danger pour la

¹⁰⁰ G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, 1983, P 106

¹⁰¹ Idem, p 111

¹⁰² Idem

nation. D'ailleurs en 1983 le président Ben Bella se félicite « des progrès accomplis par l'arabisation en Kabylie »¹⁰³. D'une manière implicite l'arabisation n'est pas seulement dirigé contre la langue française mais elle a un but latent celui de supprimer la culture et la langue Kabyle, cette politique a créé un conflit linguistique qui perdure jusqu'à nos jours d'après Gilles KRAEMER « c'est le cas en Algérie et au Maroc où l'arabisation ne pose pas simplement la question de la place du français mais aussi celle, en toile de fond, de la langue et de la culture berbère »¹⁰⁴.

4.5.1.2. Les événements de 1980 en Kabylie

Le 10 mai 1980 est la date qui catalyse une longue suite d'incidents qui vont être tracés à jamais dans la mémoire des Kabyles, cela commence par l'annulation de la conférence de l'écrivain Mouloud MAMMARI intitulée « La poésie Kabyle ancienne »¹⁰⁵ une annulation émanant de l'Etat. Dès le lendemain une marche s'est tenue à Tiz-Ouzou ensuite à la capitale mais les manifestants et les étudiants sont violemment réprimés. Ces événements sont considérés comme un tournant dans l'histoire du « peuple Kabyle » nommé le « printemps berbère » c'est de loin l'un « des événements politiques majeurs de l'Algérie indépendante »¹⁰⁶. Cette période est marquée par des protestations qui se sont déroulées en Kabylie et à Alger, entre 1980 et mai 1981. Elles marquent la prise de conscience et la révolte de ce peuple dont la légitimité culturelle, linguistique ont été tant ignorés, sa langue n'est pas reconnue par l'Etat même pas à titre nationale (ce qui permettra de la protéger et de faciliter son enseignement) c'est un « peuple » marginalisé ; leurs revendications ne sont pas fortuites ; elles expriment la volonté de tout un peuple pour changer son avenir déjà tracer par l'Etat dont le but premier est de donner l'image d'une patrie soudée, unanime.

Ce soulèvement contre le système marque le désir d'une expression libre et autonome dans un pays où le monopole linguistique, politique et culturel appuyé

¹⁰³ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, Paris, 2005, p 127

¹⁰⁴ G. KRAEMER, *La presse francophone en méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2001, p 100

¹⁰⁵ [Fr.wikipedia.org/wiki/printemps-berbère](http://fr.wikipedia.org/wiki/printemps-berbère)

¹⁰⁶ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, Paris, 2005, p 51

fortement par les grandes lignes de la constitution, ne laisse pas de place aux revendications minoritaires ce qui est le cas de la Kabylie.

4.5.1.3. La grève du cartable de 1994 en Kabylie

En 1994 suite à l'appel du MCB (Mouvement Culturel Berbère) les élèves quittent les bancs de l'école dès la rentrée des classes dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira pour entamer la grève du cartable qui avait pour but auprès « les initiateurs de la grève du cartable entendaient interpeller les plus hautes instances du pays pour l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif »¹⁰⁷. mais l'année fût traduite par un boycott, une année blanche qui a causé un retard et un déséquilibre au sein des établissements des wilayas berbérophones faisant ainsi une carence dans la motivation des élèves et la pression des enseignants à rattraper le temps perdu, cela a engendré des résultats bas en vain car la langue Kabyle n'a pas été introduite à l'école.

4.5.1.4. Reconnaissance du berbère comme langue nationale

Il y'avait plusieurs mouvements qui prônaient l'autonomie de la Kabylie mais le plus connu d'entre eux, est le MAK (Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie). Il a formé un gouvernement provisoire Kabyle en France « pour ne plus subir l'injustice, le mépris, la domination du gouvernement d'Alger »¹⁰⁸. « Le peuple Kabyle » a fait face à tant de répressions de la part de l'Etat de fait qu'il s'est dressé contre le processus d'arabisation et de sa revendication permanente pour la reconnaissance de sa langue.

Les événements de 1980-1981 ont comme revendications la reconnaissance de l'identité kabyle à travers sa langue et sa culture. L'année 1994-1995 est marquée par la grève du cartable dont les réclamations étaient l'officialisation du berbère et son introduction à l'école. D'ailleurs entre 2001 et 2005 la plate forme d'El-Kseur reprend les mêmes revendications. Grâce à ces maintes épisodes, en 2002 Le Kabyle est enfin décrété langue nationale par l'APN

¹⁰⁷ www.chawinet.org/index_php/14-sample-data-articles/195-la-kabylie-crainte-une-nouvelle-année-blanche

¹⁰⁸ [Fr.wikipedia.org/wiki/gouvernement-provisoire-kabyle](http://fr.wikipedia.org/wiki/gouvernement-provisoire-kabyle)

(l'Assemblée Populaire Nationale), le système qui a sous-estimé cette langue et ce peuple, leur revendication étaient reçues avec un tel mépris que Arezki Ait-Larbi explique lors de son interview accordée au journal Liberté que la cause était « l'ancrage de l'idéologie nationaliste arabo-islamique au sein du personnel politique et de l'appareil d'Etat algérien. L'Algérie contemporaine s'est constituée en tant qu'Etat-nation en affirmant, contre la présence coloniale française, son unité autour de la langue arabe et de la religion musulmane »¹⁰⁹ par conséquent tout ce qui remet en cause ces fondements est inévitablement rejeté et combattu ce qui est le cas des revendications berbères qui sont perçues comme des déstabilisateurs .

¹⁰⁹ S. CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'Harmattan, Paris, 2005, p 196

1. L'enquête en sciences du langage

La sociolinguistique est une branche des sciences du langage. C'est aussi une science de terrain, elle a pour tâche de décrire le rapport entre la société et l'évolution de la langue et de ses fonctions pour M. GRAWITZ « La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche »¹¹⁰.

L'enquête en sociolinguistique est caractérisée par la recherche de la distribution, de la répartition des variables, c'est-à-dire. Les facteurs qui influencent les enquêtés à savoir : l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel, socioculturel...

1. L'échantillon représentatif

Ce n'est pas possible d'étudier l'intégralité d'une population cela demanderait du temps et la recherche peut ne pas être exhaustive du fait qu'il faut interroger tout le monde, c'est pour cette raison qu'il faut se limiter à un nombre de personnes représentatif de l'ensemble de la population selon R. GHIGLIONE et B. MATALON « un échantillon est en principe représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Si ce n'est pas le cas, on dira que l'échantillon est biaisé puisque certains individus avaient plus de chance que d'autre d'être choisis »¹¹¹.

2.1. L'échantillon stratifié

L'échantillon stratifié permet d'obtenir un ensemble d'échantillon suffisant pour des sous-groupes de la population à laquelle nous nous intéressons.

Il est caractérisé par le fait que les personnes appartiennent à des catégories, il peut être constitué d'un petit nombre d'individus. Cet échantillon consiste à

¹¹⁰ M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 3ème éd, Paris, 1976, p 573

¹¹¹ R. GHIGLIONE & B. MATALON, *Les enquêtes sociologique, théorie et pratique*, Armand Colin, col « U », Paris, 1978, p29

scinder la population en groupes homogènes et sélectionner à partir de chaque strate des échantillons indépendants

2.2. L'échantillon aléatoire

Les échantillons dits aléatoires ou statistiques s'obtiennent par un tirage au sort selon les lois du hasard tout en respectant la condition de la définition de l'échantillon représentatif : faire en sorte que chaque membre de la population ait la même probabilité de faire partie de l'échantillon. C'est comme pour le tirage au sort à la loterie chacun à une chance égale d'être sélectionné.

2.3. L'échantillon non aléatoire

La différence entre l'échantillon aléatoire et non aléatoire se trouve dans le choix de la population à étudier. Si l'échantillon aléatoire donne la chance à chaque personne d'être sélectionnée. En revanche l'échantillon non aléatoire ne fait que supposer la distribution des caractéristiques égale au sein de la population. L'échantillon par quotas est l'une des formes les plus courantes de l'échantillon non aléatoire

2.4. Les échantillons par quotas

La méthode quotas est utilisée dans les instituts de sondage. Généralement elle est décrite en fonction de quelques caractéristiques basiques comme : l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle. Selon F.SINGLY « l'échantillon sera un modèle réduit de la population selon les critères pris en considération »¹¹².

Pour que l'échantillon soit jugé représentatif de la population, il faut qu'il dégage une ressemblance solide aux dimensions considérées comme semblables à la structure de la population mère. Exemple : si la population à étudier comporte autant de filles que de garçons, nous ferons en sorte que ce soit la même chose dans l'échantillon .Si la population en question comporte 33% élèves on s'efforcera

¹¹² F. DE SINGLY. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992, p 28

d'avoir 33% d'élèves dans l'échantillon interrogé. son but est de reproduire l'échantillon de la population originelle.

2.5. Notre enquête

Une fois l'objet de la recherche déterminé, la problématique arrêtée, les hypothèses formulées, le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il reste à s'intéresser à la population qui sera interrogée via le questionnaire, de cela découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail.

2.6. Notre échantillon

La définition antérieure des échantillons nous permettra de mieux classer le notre. En effet celui qui correspond le plus à notre enquête est l'échantillon aléatoire. Nous l'avons utilisé pour mener notre recherche, il est constitué de 64 étudiants (23 hommes et 41 femmes) qui ont acceptés de collaborer. La sélection de la population questionnée est soumise aux lois du hasard, l'unique critère que nous avons pris en considération est le fait que l'interrogé soit un(e) étudiant(e) de l'université de Bejaia.

2. Le questionnaire

Mener un travail de recherche ne se fait pas sur des bases hasardeuses et fortuites, tout élément, point et étapes d'enchaînement de l'investigation doit être étudiés au préalable. Pour ce faire les sociolinguistes ont créé différentes méthodes (questionnaires, entretiens libres ou semi-libres, interviews) pour les aider dans leurs approches empiriques et descriptives des relations entre langue et société.

L'axe sur lequel on veut mener notre recherche nécessite l'adoption d'une technique d'investigation adéquate. La sélection d'une méthode précise et non pas d'une autre détermine la démarche à suivre. En effet Chaque recherche, chaque analyse de situation se fait par le biais d'une méthode. Dans notre travail on a suivi une méthode nommée « le questionnaire ». Définir ce concept n'est pas chose aisé car il y'a plusieurs types de questionnaires, et différentes façon d'en produire mais selon Jean-Louis CALVET et Pierre DUMONT « le questionnaire occupe une

position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative »¹¹³.

Le questionnaire est une approche d'investigation scientifique, il consiste en l'interrogation des personnes de façon directe, ce qui permet le prélèvement quantitatif. Cela fait de lui un outil intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. L'objectif du questionnaire nous permet d'obtenir des informations auprès d'une population déterminée à l'avance, selon des critères. Il a pour but de « confronter avec les données empiriques la pertinence des questions qu'il se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche »¹¹⁴. Le choix du questionnaire comme moyen d'enquête sur lequel se basera notre recherche, a pour but de cerner les attitudes et les représentations des étudiants interrogés.

Le questionnaire permet d'économiser du temps, c'est un intermédiaire commode car il joint beaucoup de gens avec peu de moyens. Il nous permet également de collecter des informations précises et concises mais Il faut obligatoirement distribuer un questionnaire systématique avec les même questions pour tous, c'est-à-dire un questionnaire standard afin d'éviter tout ambiguïté lors de l'analyse « le même questionnaire doit être administré à tous les groupes et sous-groupes de l'échantillon, c'est la condition même de la mesurabilité de l'objet de recherche »¹¹⁵

Toutefois cette technique a aussi des inconvénients, en ce qui concerne les types de questions car dans certain cas elles peuvent éventuellement limiter la liberté de la personne qui doit se résumer aux propositions suggérées ou à une réponse négative ou positive.

La bonhomie et la gaité de la personne qui distribue le questionnaire peut influencer grandement les personnes qui répondent, ils peuvent se sentir contraint

¹¹³ J-L CALVET & P. DUMONT, *L'enquête sociolinguistique*, l'harmattan, paris, 1999, p 15

¹¹⁴ Idem

¹¹⁵ Idem. p 19

de répondre sérieusement ; malheureusement des fois les réponses sont données à la hâte et sans esprit collaboratif.

3.1. Formes et types de questions

Dans l'enquête sociolinguistique le questionnaire est organisé selon deux formes : un questionnaire structuré composé de questions fermées ou semi-fermées. Un questionnaire non-structuré constitué que de questions ouvertes. Dans notre questionnaire nous avons opté pour des questions fermées, semi-fermées et ouvertes donc on peut le qualifier de structuré et non structuré à la fois.

Il comprend trois questions : la nature de la première est fermée elle vise à enveloppée le contexte sociolinguistique dans lequel vivent nos répondants, la deuxième est semi-fermée elle est organisée sous forme de suggestion de réponses en couple ou en trio, la troisième quant à elle est semi-ouverte, elle a deux parties ; la première consiste à choisir parmi des propositions qu'il faut justifier librement dans la deuxième partie.

3.2. La démarche qualitative

Elle s'est donnée comme objectif de saisir et d'interpréter les comportements des sujets en partant de l'analyse approfondie de ces derniers. « Les recherches et méthodes qualitatives sont liées à l'étude des phénomènes et faits humains qui, de facto, ne sont pas mesurable avec précision. Elles relèvent des sciences humaines et se distinguent aujourd'hui, sans s'y opposer, de la « recherche expérimentale », de la « recherche scientifique » au sens académique de cette appellation. »¹¹⁶

3.3. La démarche quantitative

Elle contient trois étapes essentielles à savoir la quantification, l'analyse et l'interprétation, ces trois éléments liés sont logiquement complémentaire. D'abord la quantification qui se traduit par la transformation d'une question scientifique en

¹¹⁶ P. ROBO, A propos de recherche et méthodes qualitatives, 1995, d'écrits perso/site Pr/méthodes qualitatives.doc.Consulté le 3/04/2014

chiffres, ensuite l'analyse qui est l'application principalement mathématique, elle met en scène la particularité des répondants. Enfin l'interprétation qui est en quelque sorte la conclusion scientifique des résultats de l'analyse statistique.

A. Maurice dit des méthodes quantitatives qu'elles « ...ont été mises au point pour caractériser les faits constatés. C'est ainsi que la statique a conçu les mesures descriptives et déductives pour présenter des données permettant d'en étudier la pertinence par rapport à ce qu'on peut vérifier »¹¹⁷.

Chaque méthode a des avantages et des inconvénients. Afin de tirer meilleurs profits de chaque démarche, nous ferons appel aux deux, considérées complémentaires comme le souligne A. Abdenour dans ses cours où il affirme que « les avantages et les limites des deux méthodes sont à l'heure actuelle de plus en plus soulignées par les chercheurs, qui tombent souvent d'accord sur le fait qu'elles doivent apparaître dans leur complémentarité, dans la mesure où souplesse et rigueur ont besoin l'une de l'autre pour parvenir à un juste équilibre »¹¹⁸.

3. Le lieu de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée dans la wilaya de Bejaia, plus exactement au sein de la communauté estudiantine. Dans les deux pôles de l'université Abderrahmane Mira : Aboudaou et Targa-Ouzemour ainsi que dans les résidences universitaires Ireyahen, Targa-Ozemour, 17 octobre et Berchiche 3. Ireyahen est caractérisée par le fait que la majorité de ces résidents sont des bacheliers, Targa-Ouzemour et 17 octobre, des cités trentenaires qui accueillent une population estudiantine composée de nationaux et d'internationaux, enfin Berchiche 3 est une résidence vers laquelle sont orientés les étudiants en premier cycle universitaire (première, deuxième ou troisième année licence).

Notre choix s'explique aussi par le nombre important d'étudiants qu'il y'a dans cette université cosmopolite, ils sont venus des quatre coins du pays, cette

¹¹⁷ M. ANGERS, Initiation pratique à la méthode de la science, casbah, Alger, 1997, p 226

¹¹⁸ Maître de conférences à l'Université Abderrahmane Mira de Bejaia

diversité culturelle et linguistique peut donner lieu à un corpus riche et varié dans lequel on aura de la matière à réflexion.

1. Description et présentation du questionnaire

Dans notre recherche, nous avons pris en considérations des facteurs importants qui peuvent influencer les choix de nos enquêtés. Ainsi les variables âge, sexe, filière d'étude et ville ou wilaya d'origine ; sont grandement prises en compte car elles ont un grand impact sur les interprétations et les orientations de nos répondants.

Notre questionnaire est organisé en deux parties :

- 1.1. **La première partie** : vise à dévoiler l'identité de l'enquêté qui reste néanmoins anonyme, elle nous permet de relever les désignations propres à chacun d'entre eux, c'est la partie signalétique de notre questionnaire grâce à laquelle on va dégager l'âge, le sexe, la filière d'étude et la ville d'origine.
- 1.2. **La deuxième partie** : contient les items, elle est constituée de trois questions : les deux premières sont des questions directives et semi-directives, quant à la troisième elle est semi-ouverte. L'enquêté doit choisir sa/ses réponses parmi des propositions que nous lui avons soumises. L'analyse des réponses sera principalement statistique (quantitative) par un travail de confrontation basé sur les différentes variables, nous allons essayer de relever les convergences et les divergences. La dernière question est semi-ouverte elle contient une liste de langues (Latin, Berbère, Arabe) parmi lesquelles l'enquêté doit cocher une seule case ; la deuxième partie de la question est libre l'informateur est appelé à justifier son choix, cette question sera étudiée du point de vue qualitatif en se référant au contenu des réponses.

2. Toponymie officielle et choix des enquêtés

Généralement les panneaux à l'entrée des villes indiquent les noms des agglomérations en deux langues, il s'agit de l'arabe et du français. Ce qui témoigne d'un bilinguisme de l'Etat.



DJELFA	57	الجزائفة
LAGHOAT	166	الأغواط
GHARDAIA	365	غرداية
OUARGLA	556	ورقلة
HASSI MESSAOUD	683	حاسي مسعود
EL GOLEA	683	المنشعب
AIN SALAH	1035	عين صالح
TAMANRASSET	1752	تمنراست

Quelques panneaux publics indiquant les noms des agglomérations

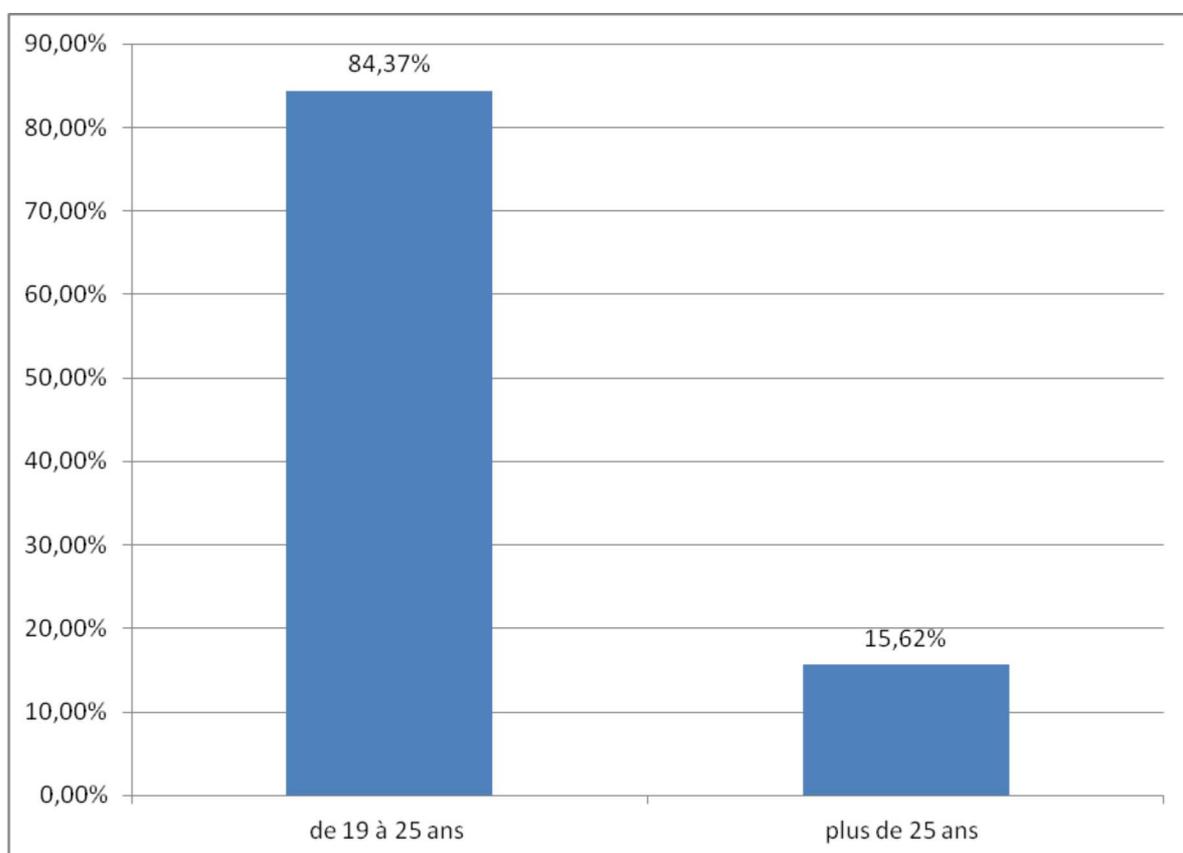
Ce bilinguisme, n'est pas inscrit dans les textes de la constitution. Il va même à l'encontre de ce qui est stipulé dans ses grandes lignes. En effet l'utilisation d'une langue étrangère remet en cause la place et le statut officielle de la langue arabe, ce qui engendre la transgression de la campagne d'arabisation de l'environnement ; instaurée juste après l'indépendance et qui consistait en l'arabisation de toutes les enseignes publiques ou privées.

3. Les données du corpus

Dans cette partie nous allons faire une analyse des réponses obtenues à l'aide de notre questionnaire.

3.1. la variable âge

Nous commencerons d'abord par faire une analyse quantitative, en dégagant le nombre et le pourcentage de nos répondants. Nous nous baserons sur le questionnaire. Nous entamerons notre analyse par la partie signalétique, en suivant l'enchaînement des questions, la variable âge sera la première à être analysée.



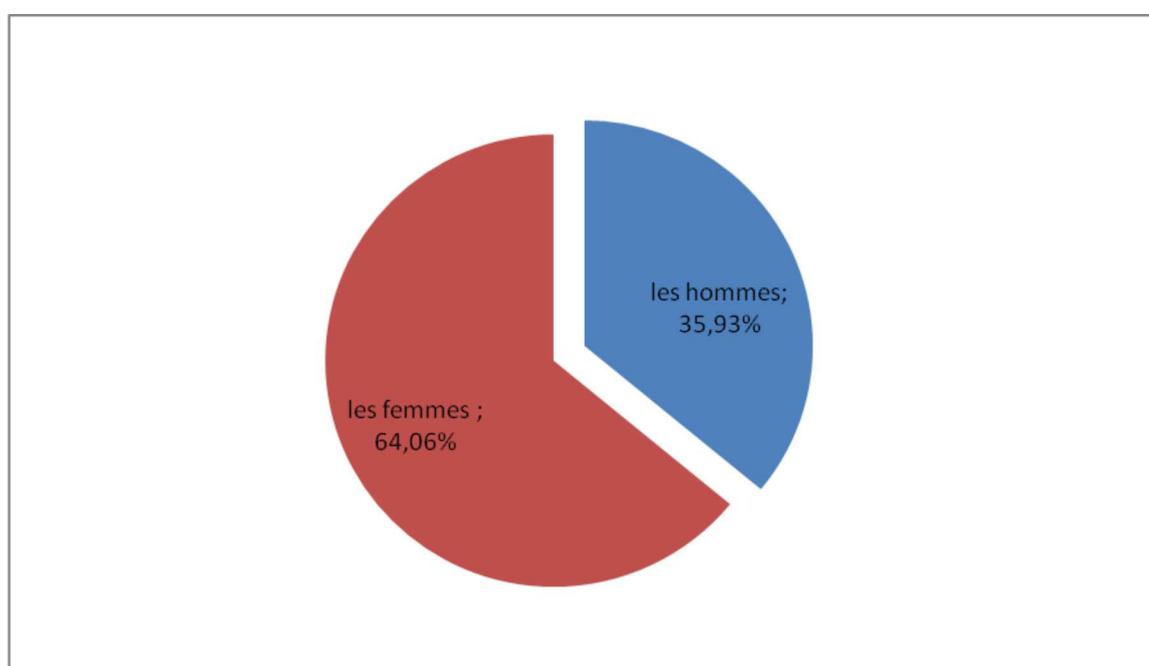
Graphe N⁰1 : représentation de la variable âge

Le graphe ci-dessus représente la répartition des enquêtés selon l'âge. Le public ciblé est constitué de 64 étudiants qu'on a scindés en deux catégories : de 19 à 25 ans et plus de 25 ans, hommes et femmes confondus.

Les résultats obtenus montrent que la majorité des étudiants interrogés appartiennent à la catégorie 19 à 25 ans, en moyenne. Cela représente les étudiants ayant eu un cursus normal. Ceux âgés de plus de 25 ans, par contre auraient enregistré un retard dans leur scolarité.

3.2. La variable diagénique

En deuxième lieu nous allons nous pencher sur la variable diagénique ou la variable relative au sexe.



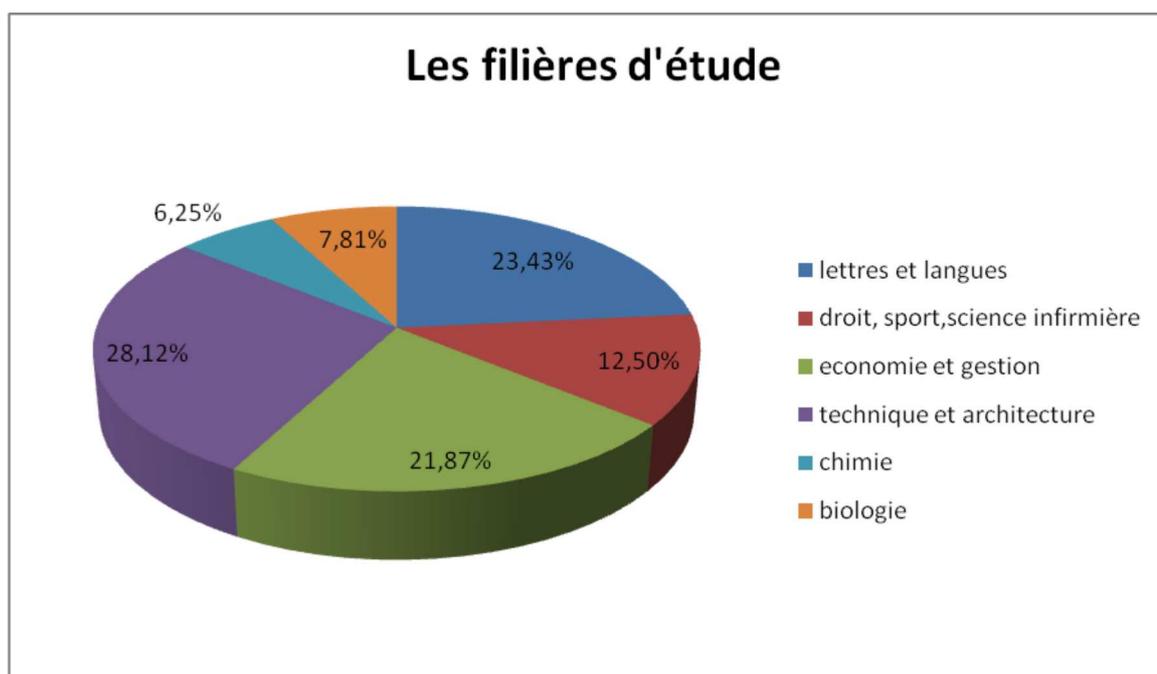
Graphe N⁰2 : *représentation de la variable sexe*

Ce graphe montre que presque les trois quarts de nos enquêtés sont des femmes, le nombre relevé est de 41 soit 64,06%. En effet celles-ci réussissent plus au baccalauréat.

Ce qui n'est pas le cas pour les hommes, qui en revanche enregistre un faible taux de réussite à l'examen d'accès à l'université.

3.3. La variable filière d'étude

Comme mentionnée auparavant, cette variable vise également à répertorier nos enquêtés. Le graphe ci-dessous présente les différentes branches d'étude que nous avons recensés lors de notre enquête.



Graphe N°3 : représentation des enquêtés selon les branches d'étude

On peut constater que la variable qui se rapporte à la filière d'étude est riche. Lors de la distribution du questionnaire on a essayé de toucher au maximum de spécialité afin de voir si cette dernière influence les choix de nos répondants. Il y'a 26 spécialités différentes celles-ci couvrent les deux campus de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia ; Targa-Ouzemour et Aboudaou.

3.4. La variable diatopique

Pour découvrir si la variable liée à l'espace est déterminante par rapport aux attitudes et aux représentations de nos répondants. On a visés un public géographiquement diversifié.

3.4.1. Selon les régions et les grandes villes

Villes d'origine	Alger	Bejaia	Tizi-Ouzou	Bouira	Boumerdes
Nombre d'étudiants	4	10	5	3	2

Tableau N°1 : *représentation des enquêtés selon leur villes d'origine (centre).*

Villes d'origines	Jijel	Ouargla	Mila	M'Sila	Sétif	Bordj Bou Arreridj
Nombre d'étudiants	3	1	1	1	1	2

Tableau N°2 : *représentation des enquêtés selon leurs villes d'origine (Est)*

Villes d'origine	Adrar	Ouargla
Nombre d'étudiants	1	1

Tableau N°3 : *représentation des enquêtés selon leurs villes d'origines (Sud)*

Lors de la distribution des questionnaires, nos informateurs ont indiqué qu'ils sont originaires de différentes région du pays. Leurs réponses étaient donc hétérogènes. Afin de nous faciliter l'analyse nous avons effectué un classement, selon les régions (Centre, Est, Sud) en mentionnant les noms des grandes villes.

3.4.2. Selon les communes

Localité d'origine	Azazga	Chemini	Seddouk	Akbou	Aoukas	El kseur
Nombre d'étudiants	2	3	3	5	2	2

Localité d'origine	Ighil-Ali	Smaoun	Tichy	Beni-maouche	Sidi-Aich	Raffour	Ouzellagen
Nombre d'étudiants	1	2	1	1	3	2	2

Tableau N°4 : représentation des enquêtés selon leurs communes d'origine

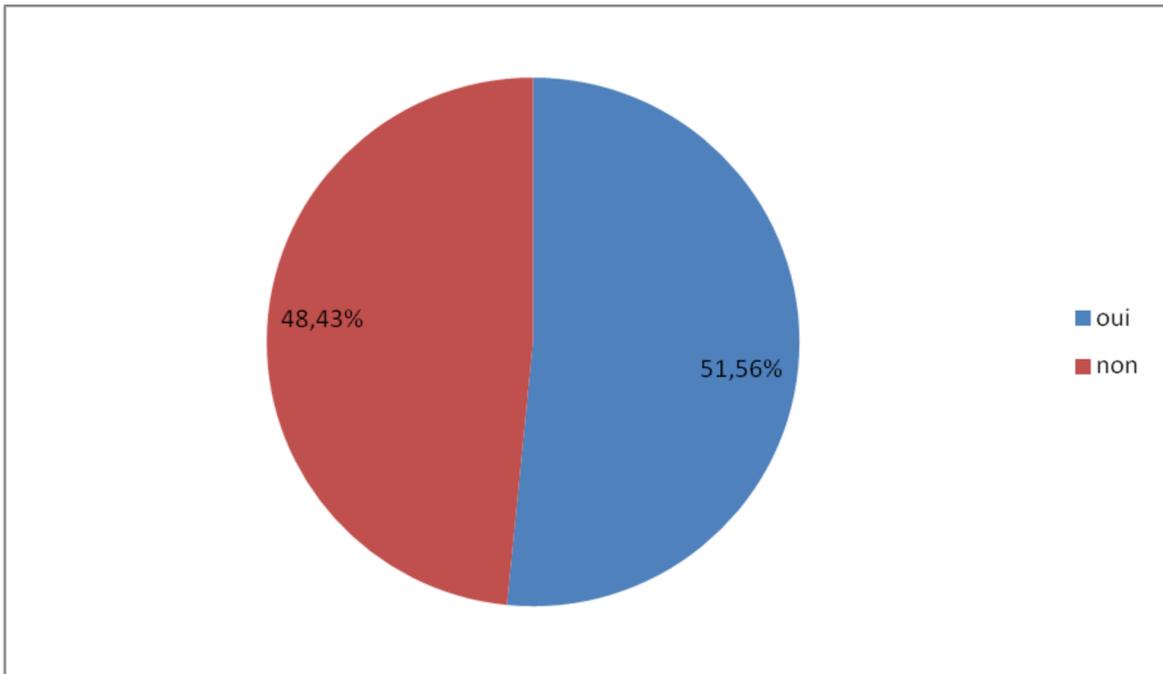
Nous avons réparti la wilaya de Bejaia en différentes communes. Nous avons retenu les communes évoqués dans notre questionnaire, signalons que nous avons une municipalité de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Bouira qui sont respectivement Azazga et Raffour.

4. Analyse des réponses du questionnaire

A propos de l'analyse, nous nous appuyerons sur les réponses obtenues de notre questionnaire qui est constitué de trois items.

3.1. Pour une toponymie plurilingue

La question n°1 « **Généralement les noms des agglomérations algériennes se déploient dans trois langues (arabe, berbère, latin).Etes-vous d'accord ?** » montre une légère faveur accordée au plurilinguisme. Cet item vise donc à découvrir le milieu dans lequel vivent nos enquêtés, si c'est un espace qui tolère le plurilinguisme ou pas, c'est une question fermée, les réponses suggérées sont soit « oui » ou « non ».



Graphique N°4 : *représentation des réponses à la question n °1*

Ce graphe illustre les réponses des étudiants dont la majorité a répondu « oui ». Ces derniers sont en nombre représentatif de 33/64, cela se traduit par un pourcentage de 51,56%. Ce qui montre que notre pays accepte l'utilisation de trois langues pour annoncer les noms des grandes villes ou des petites communes. Ces langues sont : l'arabe classique ; langue officielle, consacrée par l'Etat comme la variété haute à utiliser dans les communications formelles. Ensuite le Français ; première langue étrangère, véhiculaire symboliserait l'ouverture sur un monde différent et vise l'interaction avec le monde francophone. Enfin Tamaziɣt, élevée au statut de langue nationale par le parlement en 2002.

Les désignations qui se déploient dans trois langues ne touchent qu'une infime partie des villes algériennes. En effet c'est que dans les wilayas berbérophones (Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira...) que l'Etat implante sur les axes routiers des panneaux reflétant la diversité linguistique de ces régions.



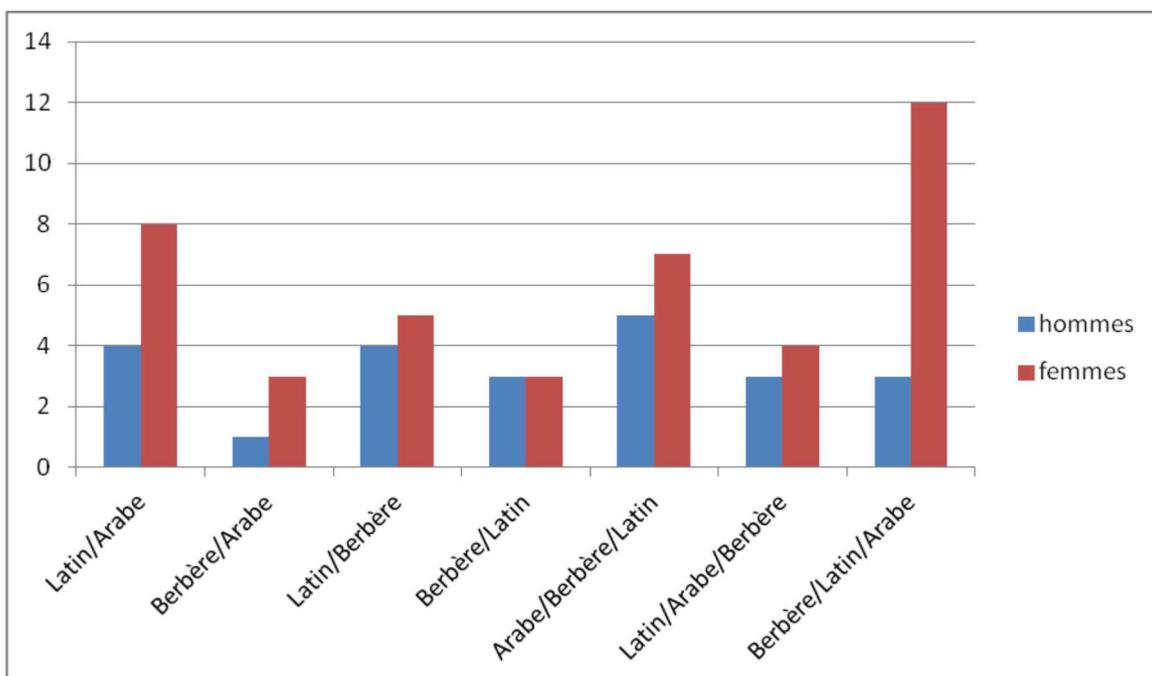
48,43% de nos enquêtés en revanche, préconisent une toponymie bilingue où seront associés l'arabe et le français, cette réponse concerne les informateurs issus de l'Est et du Sud algériens signalant que certains noms d'institutions sont transcrits en latin tout en gardant le signifiant arabe.



3.2. Association et combinaison toponymique des langues

Cette question¹¹⁹ est semi-fermée, elle comprend des réponses suggérées au sujet qui doit choisir parmi l'une d'elles c'est-à-dire celle qui lui paraît la plus conforme à son point de vue. Elle a pour but de cerner les préférences linguistiques des répondants qui obéissent à des considérations socioculturelles. Cet élément nous permettra de voir la façon dont ils classent ces langues. Nous allons diviser les résultats selon la variable sexe pour ne pas négliger la minorité formée par les hommes.

Pour ce faire nous avons proposé des appellations bilingues et trilingues. Nous les avons agencées comme l'indique le graphe n°5.



Graphe N°5 : représentation des réponses à la question n°2

Le classement le plus préconisé par les femmes est une combinaison trilingue du berbère, latin, arabe ce classement renferme une appartenance linguistique spécifique qui est mise en avant (berbère), avec une certaine volonté de

¹¹⁹ Question N°2 : Quelles sont à votre avis les langues qui doivent être associées dans la dénomination de ces agglomérations ?

s'ouvrir aux autres (latin), sans pour autant renier les fondements de la patrie (arabe).

Les hommes également ont choisis d'associer trois langues arabe, berbère, latin contrairement aux femmes ils ne marginalisent pas l'arabe ils la mettent en tête, suivit de leurs langue maternelle pour enfin désigner la langue de l'autre qui est le latin.

Après les combinaisons en trio se classe juste après les associations en duo. En effet, les hommes comme les femmes ont optés pour un groupement de deux langues. Pour les femmes c'est le latin/arabe et pour les hommes c'est le latin/berbère d'une part et latin arabe d'autre part. Les deux sexes sont d'accord avec le fait de ne pas associer le berbère/arabe ce qui est prouvé par son classement en dernière place de combinaison de langues.

En se référant aux résultats du graphe n°5 on peut constater que le choix des hommes et des femmes est porté sur les propositions en trio. Ce qui démontre leur tendance vers le plurilinguisme. Néanmoins, ils n'ont pas négligé les appellations bilingues même si ils les classent en seconde position.

3.3. La primauté de la graphie latine

Cette question¹²⁰ est semi-ouverte, elle est constituée de deux parties ; la première consiste à choisir parmi ces langues la mieux adaptée selon la vision de nos informateurs pour annoncer les noms des agglomérations. La deuxième quant à elle sert à l'expression des différents avis. Dans un premier temps nous allons faire une analyse quantitative pour dégager les différents choix de nos enquêtés, ensuite nous allons faire une analyse du contenu grâce à l'analyse lexicométrique qui nous

¹²⁰ Dans le cas où ces désignations doivent se déployer dans des caractères spécifiques, vous optez pour : de préférence avec quels caractères les plaques de signalisation doivent-elles annoncer les noms des agglomérations ? Cochez une seule case : Latin...Arabe...Tifinaghe... Précisez pourquoi.....

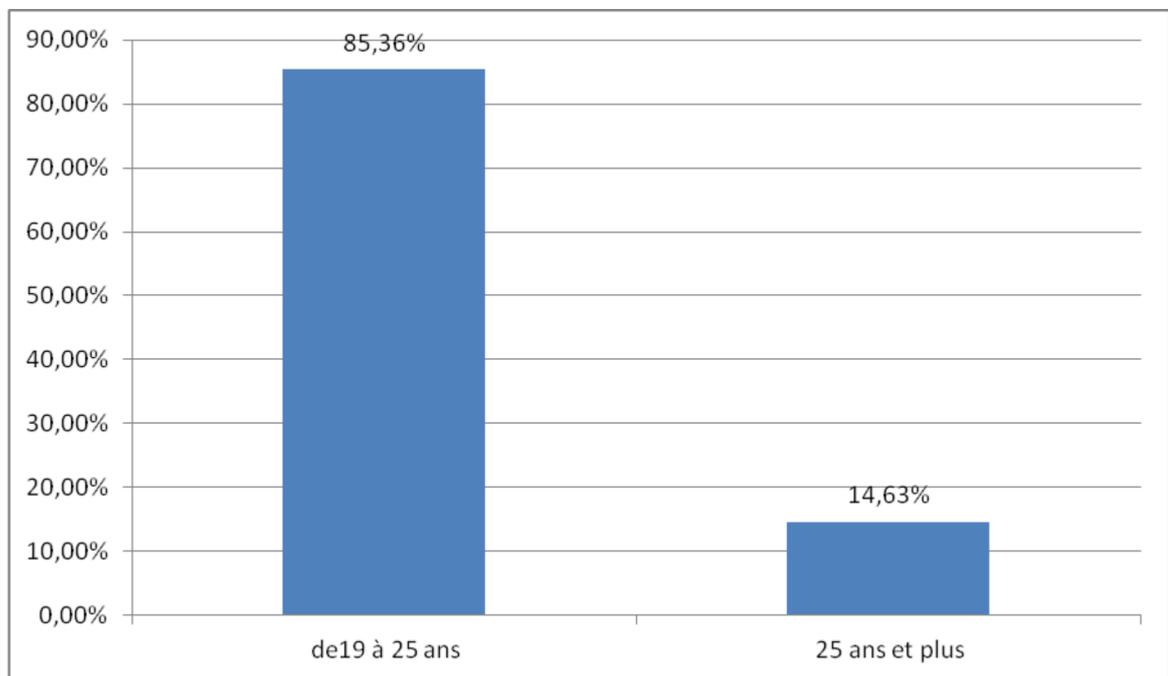
permettra d'étudier de manière qualitative le vocabulaire récurrent de nos répondants.

La question concernant ce point précis invite les informateurs à choisir parmi trois graphies, il s'agit du latin, de l'arabe et de tifinaghe. Par cette interrogation nous allons savoir par quel signifiant les enquêtés aimeraient que les agglomérations soient représentées sur les différents supports.

3.3.1. Analyse de la première partie de la question

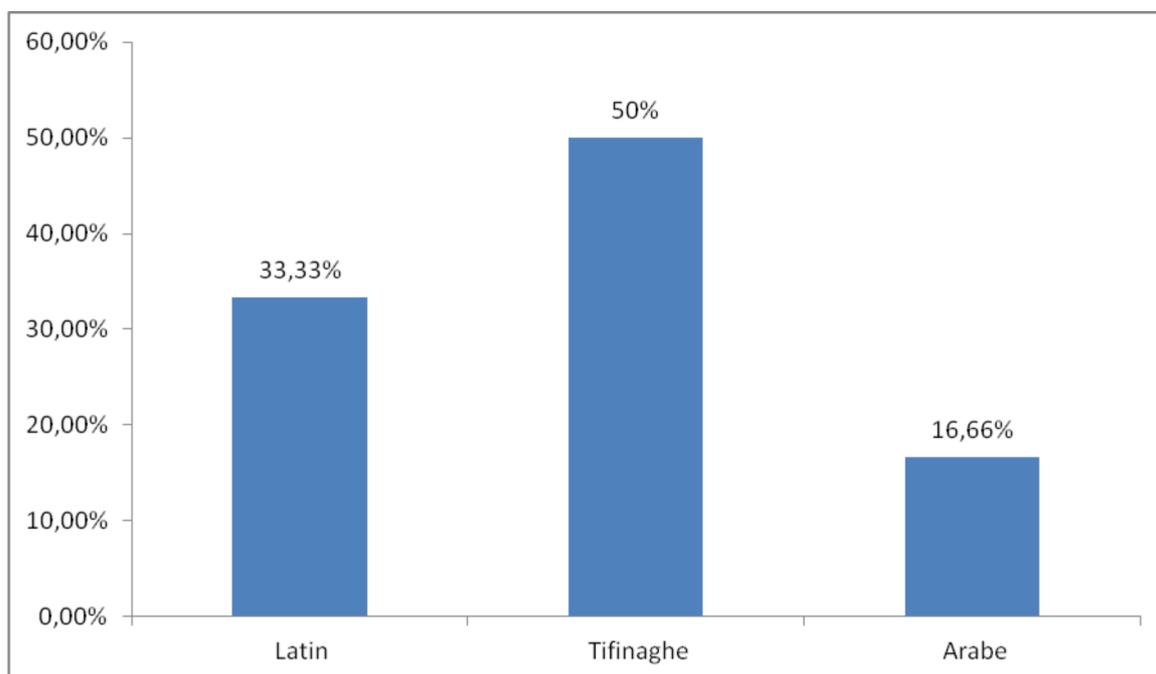
3.3.1.1. Analyse des réponses des femmes

3.3.1.1.1. Selon les deux tranches d'âge



Graphes N°6 : représentations de nombre de femmes dans l'enquête.

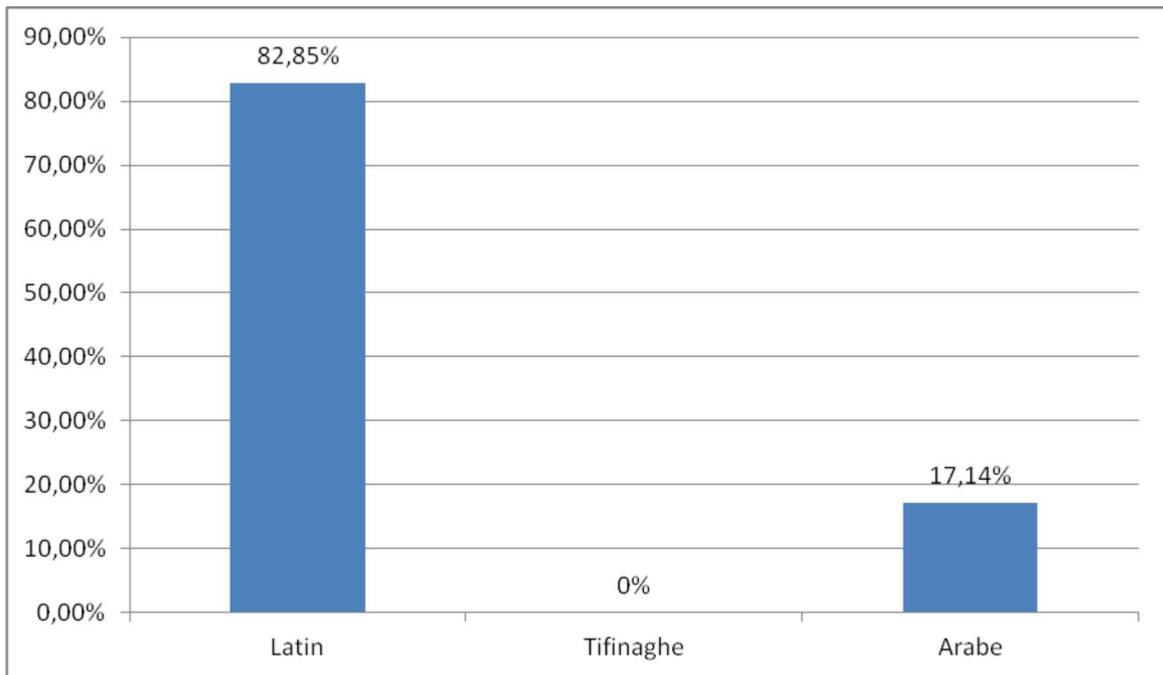
3.3.1.1.2. Le choix des plus de 25 ans



Graphes N⁰⁷ : représentation de la réponse des femmes de plus de 25ans à question n^o3 partie-1-

Le nombre de femmes de plus de 25 ans dans l'enquête est de 6 ce chiffre se traduit en pourcentage de 14,63%. A travers ce graphe représentatif des choix de ces dernières on remarque que la moitié a choisie le tifinaghe, cela témoigne de leur appartenance à la population kabyle et qu'elles assument et revendiquent pleinement leur identité. Le latin se place en deuxième place, c'est une langue véhiculaire et prestigieuse, enfin l'arabe occupe la dernière position, pour cette tranche d'âge c'est une langue stigmatisée et il y'a pas lieu de la mettre en avant.

3.3.1.1.3. Choix des femmes de 19 à 25 ans

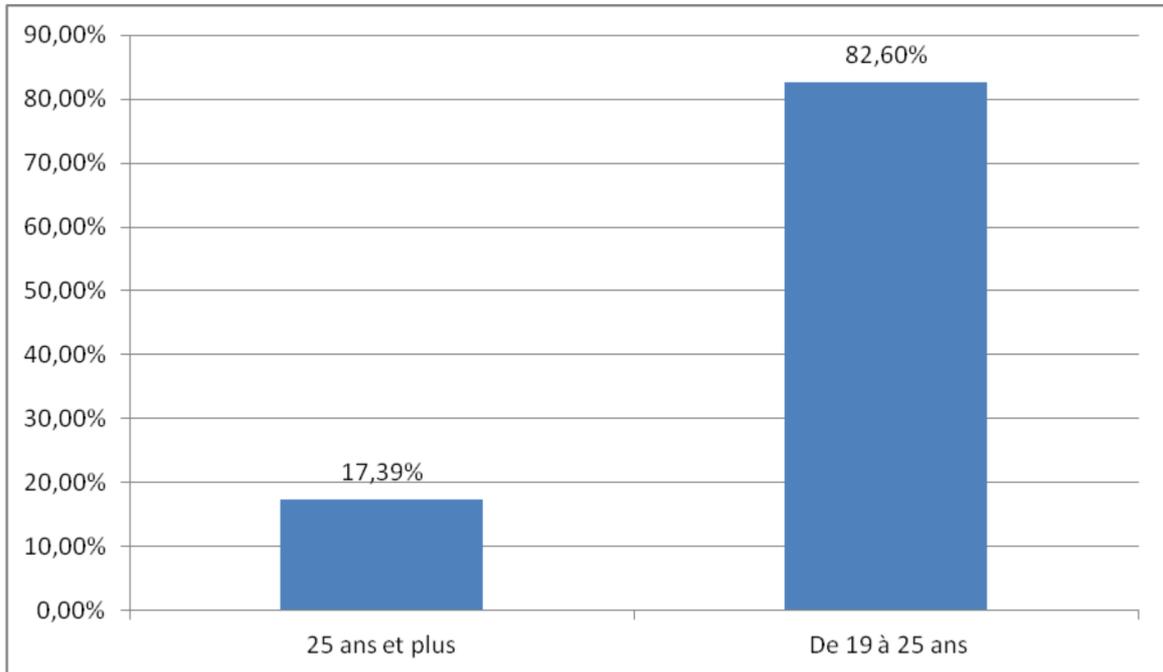


Graphe N⁰8: *représentation de la réponse des femmes de 19 à 25ans à la question n^o3 partie-1-*

Les femmes de cet âge sont plus sensibles aux changements et aux tendances linguistiques. Cela s'explique par le choix massif du latin. Ces femmes jeunes se soucient de véhiculer la meilleure image pour les autres à travers leur pratique langagière. L'arabe est signaler avec 17,14%, c'est une langue officielle est dont la présence est nécessaire. Le tifinaghe quant à elle même si elle constitue la langue mère de la majorité des enquêtés, elle n'a pas été évoqué car elle reste une langue de minorité et peu connu du grand public.

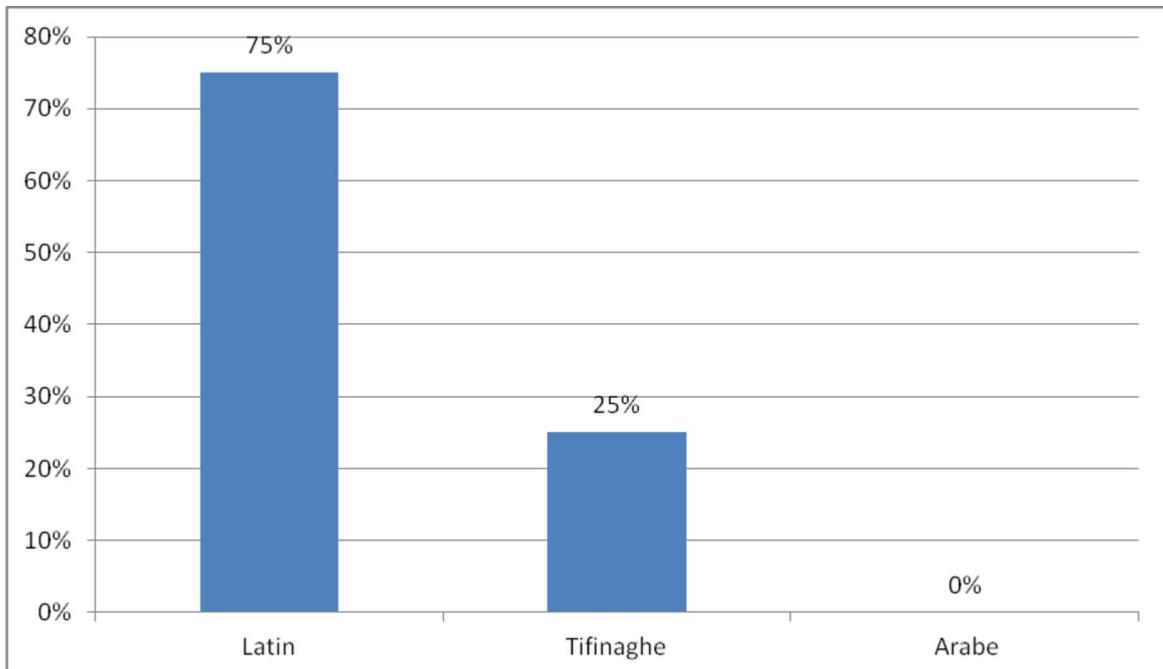
3.3.1.2. Analyse des réponses des hommes

3.3.1.2.1. Selon les deux tranches d'âges



Graphe N°9 : représentation des hommes dans l'enquête

3.3.1.2.2. Le choix des plus de 25 ans

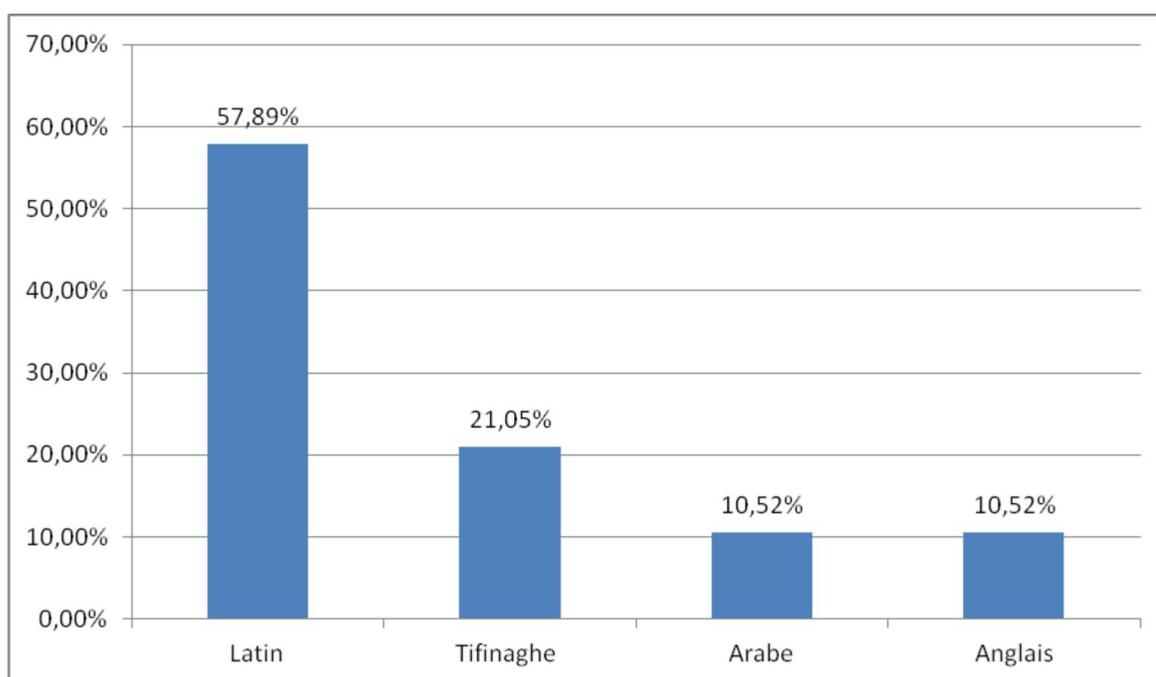


Graphe N°10 : représentation du choix des hommes de plus de 25 ans

Ce graphe illustre le choix des hommes de plus de 25 ans, selon le pourcentage totalisé par le latin elle est la plus appropriée pour annoncer les noms

des agglomérations, ce qui témoigne des représentations positives des hommes à l'égard de cet idiome, la deuxième langue qu'ils ont choisie est le tifinaghe pour indiquer leurs appartenances à cette culture. L'arabe quant à elle n'a pas été prise en considération elle reste une langue non aimée et non estimée par les mâles.

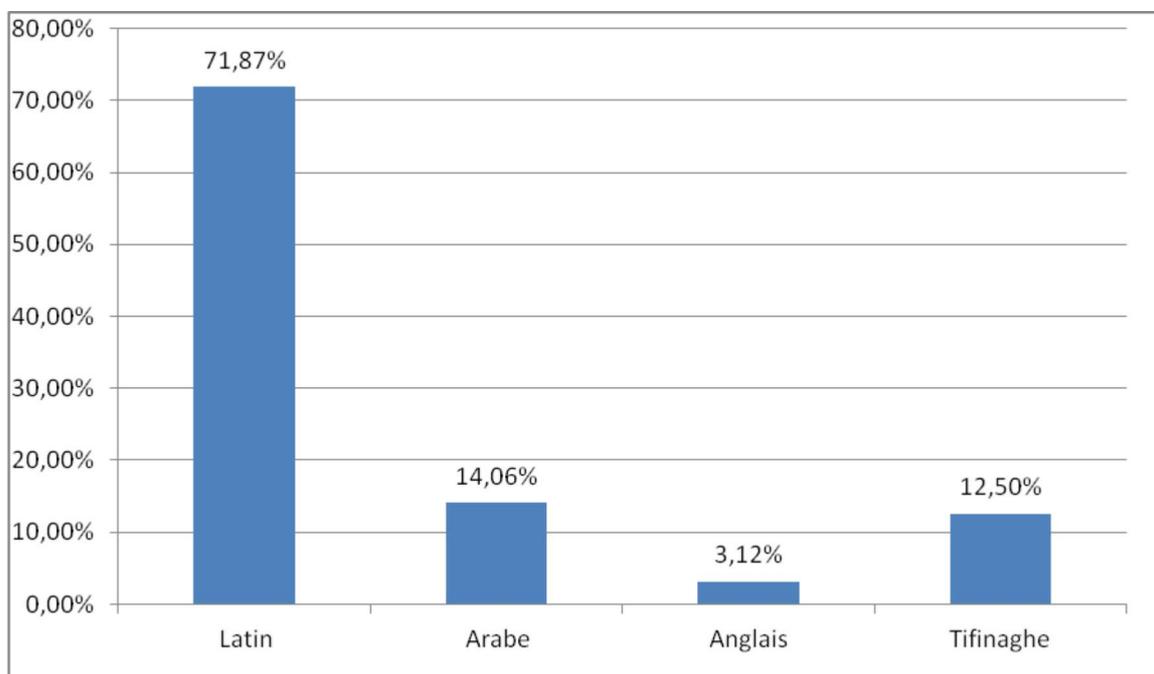
3.3.1.2.3. Choix des hommes de 19 à 25 ans



Graphe N°11 : représentation des hommes de moins de 25ans et de leurs choix

Ce graphe montre la conscience de cette catégorie juvénile. En effet ils ont désignés, avec un nombre restreint certes, mais inattendu une langue qui n'a pas été proposée dans le questionnaire (même si elle est aussi écrite avec une graphie latine) afin de mieux guider les individus issus de toutes parts.

3.3.1.3. le choix de l'ensemble des répondants



Graphe N^o12 : représentation des choix des enquêtés

Ce graphe montre la suprématie du latin sur les autres langues, la plus part de nos questionnés sexe, âge, filière d'études et villes d'origines confondus l'ont choisis comme l'unique langue à annoncer les noms des agglomérations ce qui appui l'idée que la toponymie officielle n'est pas celle préconiser par nos répondants

3.4. Les différentes représentations des langues chez les enquêtés

4.4.1. Le latin

D'après nos enquêtés, les idiomes¹²¹ dont le support graphique est le latin doivent être privilégiées « la mieux comprise ». En effet, celles-ci sont nécessaire dans presque toutes les activités humaines « développer le tourisme » et aussi parce que c'est des langues de communication à l'échelle nationale « langue unificatrice

¹²¹ Français et Anglais.

de notre pays qui contient plusieurs dialecte » et internationale « langue universelle ».

4.4.2. L'arabe

Appartenance au monde arabe « on est un pays arabe », langue véhiculaire en Algérie. Selon l'un des enquêtés « 90% de la population comprend l'arabe ».

4.4.3. Le tfinaghe

Sentiment d'appartenance à une culture et à l'identité berbère. D'ailleurs la majorité des informateurs ayant choisi cette graphie ont insisté leur rapport intime avec le berbère d'où l'emploi d'expression comme « langue mère », ils mettent également en avant l'historicité du berbère comme le témoignent les réponses suivantes « langue de nos ancêtres », « notre racine ».

Au terme de ce mémoire, nous avons abouti à quelques résultats sur la conception de la toponymie algérienne du point de vue des langues et des graphies.

Concernant l'aspect sociolinguistique, le choix de la majorité des enquêtés penche vers l'emploi de toponymes trilingues. Les noms d'agglomérations selon une appellation bilingue occupe moins d'importance.

Sur le plan graphique, le latin est privilégié puisque la majorité des informateurs opte pour ce type d'alphabet. Ils justifient leurs choix par le fait que les langues de tradition latine (Français, Anglais) soient des langues de communication universelle.

L'échantillon ayant opté pour l'arabe évoque des racines d'appartenance au monde arabe. Ces informateurs soulignent également le fait que l'arabe soit une langue véhiculaire en Algérie puisqu'elle est connue par l'écrasante majorité des Algériens.

Enfin, les partisans du berbère et de la graphie tifinaghe mettent en avant l'aspect identitaire de cette langue pour une importante partie de locuteurs algériens. Ils mettent l'accent aussi sur l'historicité de ce système linguistique dont sa légitimité de figurer dans, les espaces communicatif en général, et toponymique en particulier.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les algériens accordent plus d'importance aux langues étrangères qu'aux siennes. Ce qui traduit en filigrane un sentiment d'insécurité linguistique.

Ouvrages

- ❖ A.DAUZAT, *Les noms de lieux. Origine et évolution*, Librairie Delagrave, Paris, 1951
- ❖ A.MEILLET, *Compte rendu du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure, bulletin de la sociologie linguistique*, Paris
- ❖ B.STORA & A. ELLYAS, *Les 100 portes du Maghreb*, éd De l'atelier, Paris, 1999

- ❖ B. ATOUI, *Toponymie et Espace en Algérie*, Institut National de Cartographie, Alger, 1994
- ❖ Ch. CAMPROUX, *Introduction dans Baylon et Fabre, les noms de lieux et de personnes*, Nathan-Université, Paris 1982
- ❖ Ch. BAYLON & P. FABRE, *Les noms de lieux et de personnes*, Nathan, Paris, 1982
- ❖ Ch. FERGUSON, *Diglossia, world, 1959, cité ici dans Giglioli, langage and social context*, 1972
- ❖ D. DE ROBILLARD, *planification In M-L. MOREAU, Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, paris, 1997

- ❖ D. BAGGION, *langue officielle In M-L MOREAU, La Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997
- ❖ F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, talantikit, Bejaia, 2002
- ❖ F.CHERIGUEN, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger, 1993
- ❖ F. BENRAMDANE & B. ATOUI, *Toponymie et anthroponymie de l'Algérie, recueil bibliographique général*, éd crasc, Algérie
- ❖ F. DE SINGLY. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, éd Nathan. Coll. 128, paris, 1992.
- ❖ G.GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, éd Maisonneuve et Larose, Paris, 1983
- ❖ G. SIOUFFI & D. VAN RAEMDONCK, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, éd Bréal, Paris, 2007
- ❖ G. KRAEMER, *La presse francophone en méditerranée*, éd Maisonneuve & larose, paris, 2001.
- ❖ G.KREMITZ, *Du Bilinguisme au conflit linguistique cheminement de termes et de concepts*, In langage n°61,
- ❖ Ibn KHALDOUN, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, imprimerie du gouvernement, Alger, 1852
- ❖ J-L CALVET, *La Sociolinguistique*, PUF, collection Que sais-je ?, Paris, 1993
- ❖ J-L CALVET, *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994
- ❖ J-L-CALEVET, *Véhiculaire In M-L MOREAU, sociolinguistique, concepts de base, éd Mardaga, paris, 1997*
- ❖ J-L CALVET & P. DUMONT, *l'enquête sociolinguistique*, l'harmattan, paris, 1999
- ❖ J.M SECA, *Les représentation sociale*, éd Armand colin éditeur, paris, 2002
- ❖ J.CLENET, *Représentations, formation et alternance*, L'harmattan, paris, 1998
- ❖ J.M.COMITI, *Les corses face à leur langue, de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*, Squadradi Finusellu Diacciu.1992.
- ❖ M.L.MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, éd Mardaga, Paris, 1997
- ❖ M. LACHERAF, *Des noms et des lieux*, éd Casbah, Alger, 1998
- ❖ M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 3ème éd, paris, 1976

- ❖ M.ANGERS, *Initiation pratique à la méthode de la science*, casbah, Alger, 1997
- ❖ R. GHIGLIONE & B. MATALON, *Les enquêtes sociologique, théorie et pratique*, Armand Colin, col « U », paris ,1978.
- ❖ S.CHAKER, *Berbères aujourd'hui*, éd l'harmattan, Paris, 2005
- ❖ S. MUFWEN, *identité In M-L MOREAU*, éd Mardaga, paris, 1997
- ❖ S. MOSCOVICI, *Des représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*, In Jodelet, les représentations sociales, PUF, Paris, 1989
- ❖ S.MOSCOVICI, *pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie?* In J.C.Abric & C.Guimelli, réflexion sur les représentations sociales Erès,Saint – Agne ,puf, Paris, 2002
- ❖ W.MACKEY, *le bilinguisme* in M.L Moreau, éd Mardaga, 1997

Dictionnaires

- Dictionnaire Encyclopédie alphabétique Larousse omnis, librairie Larousse, Paris, 1977
- Dictionnaire Larousse de la langue Française tome 2, librairie Larousse, Paris, 1983
- M.POUGEOISE, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, éd Armand Colin, Paris, 1998
- F. CHERIGUEN, *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord*, éd Achab, Tizi-Ouzou (Algérie), 2012
- J. DUBOIS & M. GIACOMO, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER, Paris, 1999
- G. MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, éd PUF, Paris
- R. CHEMAMA & B. VANDERMERSCH, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Larousse/VUEF, Paris, 2003
- N. SILLAMY, *Dictionnaire de la psychologie*, Larousse/VUEF, Paris, 2003

Mémoires

- F. BOUMEDIENE, *Etude des représentations, attitudes linguistique et comportement langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magister, université de Tizi-Ouzou,2002
- H. AKIR, *Etude toponymique de Bejaia, Tichy et Aoakas*, mémoire de magister, université de Bejaia, 2003

Sitographie

Fr.wikipedia.org/wiki/printemps-berbère

www.chawinet.org/index_php/14-sample-data-articles/195-la-kabylie-crainte-une-nouvelle-année-blanche

Fr.wikipedia.org/wiki/gouvernement-provisoire-kabyle

Annexe I : Questionnaire

Ce questionnaire est strictement anonyme. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire. Je vous remercie pour votre précieuse collaboration

Enjeux de la désignation des agglomérations algériennes

Âge Sexe Filière Ville d'origine

1. Généralement les noms des agglomérations algériennes se déploient dans trois langues (arabe, berbère, latin). Êtes-vous d'accord ?

OUI NON ?

2. Quelles sont à votre avis les langues qui doivent être associées dans la dénomination de ces agglomérations ?

Latin / Arabe Berbère / Arabe

Latin / Berbère Berbère / Latin

Arabe/Berbère /Latin Latin /Arabe/Berbère Berbère/Latin/Arabe

Si cet ordre ne vous convient pas, classez ces langues selon vos préférences :

1 _____ 2 _____ 3 _____

3. Dans le cas où ces désignations doivent se déployer dans des caractères spécifiques, vous opterez pour : de préférence avec quels caractères les plaques de signalisation doivent-elles annoncer les noms des agglomérations ? Cochez une seule case.

Le latin

L'arabe

Le tifinaghe

Précisez pourquoi :

.....
.....
.....

Annexe II : Tableaux statistiques

A. Fiche signalétique

1. La variable âge

Age	De 19 à 25 ans	Plus de 25 ans
Nombre	54	10
Pourcentage	84,37%	15,62%

Tableau N°1 : répartition des enquêtés selon la variable âge

2. La variable sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Nombre	23	41
Pourcentage	35,93%	64,06%

Tableau N°2 : représentation des enquêtés selon la variable sexe

3. La variable filière d'étude

3.1. L'ensemble de filières

Filière d'étude	Lettres et langues	Droit, sport, science infirmière	Economie et gestion	Technique et architecture	Biologie	chimie
Nombre d'étudiants	15	8	14	18	5	4
Pourcentage	23,43%	12,50%	21,87%	28,12%	7,81%	6,25%

Tableau N°3 : représentation de l'ensemble des filières

3.2. Le nombre d'étudiants selon chaque spécialité

Lettres et langues	Tamazight	Arabe	Anglais	Français
Nombre d'étudiants	3	3	4	5

Droit, Sport et science infirmière	Droit	sport	Science infirmière
Nombre d'étudiants	3	2	3

Biologie et ses branches	Biologie	Environnement	Microbiologie
Nombre d'étudiants	2	1	2

Gestion et ses branches	Gestion	Science de la gestion	Marketing	Science économique
Nombre d'étudiants	2	2	3	3

Economie et ses branches	Science commerciale	télécommunication
Nombre d'étudiants	2	2

Technique et ses branches	Les mines	Physique	Electrotechnique	Mat-informatique
Nombre d'étudiants	3	2	2	2

Chimies et ses branches	Chimies des matériaux		hydraulique	
Nombre d'étudiants	1		3	
Architecture et ses branches	architecture	Génie civil	FCI	ICA
Nombre d'étudiants	4	2	2	1

Tableaux N^o4 : représentation des enquêtés selon leurs filières d'étude

B. Analyse des réponses

1. Les réponses à la question n° 1

Réponse	Oui	non
Nombre	33	31
Pourcentage	51,56%	48,43%

Tableau N^o 5 : représentation des réponses des enquêtés à la question- 1-

2. Les réponses à la question n° 2

Les langues proposées	Hommes	Femmes
Latin /Arabe	4	8
Berbère/Arabe	1	3
Latin/Berbère	4	5
Berbère/latin	3	3
Arabe/Berbère/Latin	5	7
Latin/Arabe/Berbère	3	4
Berbère/Latin/Arabe	3	12

Tableau N^o6 : représentations des réponses des enquêtés à la question -2-

3. Les réponses à la question n° 3

3.1. Les réponses des femmes à la question n° 3

Plus de 25 ans	Femmes	Filière d'études	Ville d'origine
Latin	2	Economie	Tizi-Ouzou, Azazgga
Tifinaghe	3	Langues, économie	Bejaia
Arabe	1	physique	msila
De 19 à 25 ans	Femmes	Filière d'étude	Ville d'origine
Latin	29	Langues, économie, biologie, doit, technique, gestion, science infirmière,.	Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Jijel, Alger, Bordj Bou-Argeridj. (ainsi que les localités : Sidi-Aich, El-kseur, Tazmalt ,Akbou, Tichy, Ouzellaguene)
tifinaghe	0	0	0
Arabe	6	Langues, technique, mat-appliqué, mines, chimie des travaux.	Boumerdès, Bejaia, Sétif, Semaoun , Beni-Maouche

Tableau N°7 : représentation des réponses de la gent féminines à la question n° 3

3.2. Les réponses des hommes à la question n° 3

Plus de 25 ans	Hommes	Filière d'étude	Villes d'origine
Latin	3	Droit,sport	Raffour, Bourdij Bou-Argeridj, Akbou
Tifinaghe	1	arabe	Bejaia
Arabe	0	0	0
De 19 à 25 ans	Hommes	Filière d'étude	Villes d'origine
Latin	11	Langues, gestion, technique, informatique, biologie.	Bejaia, Sétif , Adrar, Mila,Jijel,(ainsi que les autre localités : seddouk, Ighil-Ali)
Tifinaghe	4	Langues, sciences infirmière	Smaoun, Tichy, ouzellaguen
Arabe	2	Electrotechnique ,mat-informatique	Bordj Bou-Argeridj Jijel, Sétif
Anglais	2	Electro-technique , Mat-informatique	Ourgla Alger

Tableau N°8 : représentation des réponses des hommes à la question n° 3

3.1.1. Les femmes

Femmes	De 19 à 25 ans	Plus de 25 ans
Nombre	35	6
Pourcentage	85,36%	14,63%

Tableau N°9 : représentation des femmes dans l'enquête

Les femmes de plus de 25ans			
Langue	Latin	Arabe	Tifinaghte
Nombre	2	1	3
Pourcentage	33,33%	16,66%	50%

Tableau N°10 : représentation des réponses des femmes de plus de 25ans

Les femmes entre 19 et 25 ans			
Langue	Latin	Arabe	Tifinaghte
Nombre	29	6	0
Pourcentage	82,85%	17,14%	0%

Tableau N°11 : représentation des réponses des femmes entre 19 et 25 ans

3.2.1. Les hommes

Hommes	De 19 à 25 ans	Plus de 25 ans
Nombre	19	4
Pourcentage	82,60%	17,39%

Tableau N°12 : représentation des hommes dans l'enquête

Les hommes de plus de 25 ans			
Langue	Latin	Arabe	Tifinaghte
Nombre	3	0	1
Pourcentage	75%	0%	25%

Tableau N°13 : représentation des réponses des hommes de plus de 25 ans

Les hommes entre 19 et 25 ans				
Langue	Latin	Arabe	Tifinaghte	Anglais
Nombre	11	2	4	2
Pourcentage	57,89%	10,52%	21,05%	10,52%

Tableau N°14 : représentation des réponses des hommes entre 19 et 25 ans

4. Les hommes et les femmes

Langue	Latin	Arabe	Tifinaghte	Anglais
Nombre	45	9	8	2
Pourcentage	71,87%	14,06%	12,50%	3,12%

Tableau N°15 : représentation des réponses des enquêtés à la question -3- partie 1